

ÉLECTIONS EUROPÉENNES — 9 JUIN 2024

MAÎTRISER NOTRE DESTIN

—
PROGRAMME

Les **IR**
Républicains

LE 9 JUIN
AVEC FX BELLAMY
MAITRISER NOTRE DESTIN

LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FRANÇAIS EN EUROPE

Pour sortir des crises que traversent la France et l'Europe, [il est temps d'agir](#).

Nous ne voulons plus subir l'inflation et l'appauvrissement de nos pays, la crise migratoire, la montée de l'insécurité, le dérèglement climatique, le retour de la guerre. Comme si nous ne pouvions plus décider de rien.

Il n'y a pas de fatalité. Nous avons tout pour réussir.

Notre décrochage est le résultat d'un échec politique. Emmanuel Macron n'a pas mené les changements qu'attendaient la France et l'Europe. Il veut aujourd'hui aller plus loin encore en créant des dettes et des impôts européens. Le Rassemblement national, qui a déjà gagné les deux dernières élections européennes, ne défend pas le travail et n'a rien obtenu pour les Français.

Nous avons mené chaque jour le combat au Parlement européen. Pour sortir de [l'excès des normes](#), des charges et des contraintes. Retrouver [la valeur du travail](#). Soutenir notre [agriculture](#), reconstruire notre [industrie](#). Défendre le [nucléaire](#), contre l'inflation des [prix de l'énergie](#). Maîtriser nos [frontières](#). Réaffirmer notre [civilisation](#).

Aujourd'hui, nous pouvons reprendre la main. En envoyant le plus de députés français au sein de notre famille, celle de la droite européenne, qui devient la première force politique en Europe, vous pouvez obtenir ces changements dont nous avons tant besoin.

Nous savons ce que nous voulons, et nous l'affirmons avec constance et clarté :

- une Europe de la [liberté](#), et non des contraintes et des charges ;
- une Europe de la [prospérité retrouvée](#), et non du décrochage économique ;
- une Europe qui [assume ses frontières](#) et défende nos intérêts dans le monde ;
- une Europe qui [transmette notre nature](#) par une écologie des résultats et non de la décroissance ;
- une Europe qui [transmette notre culture](#), en assumant ses racines plutôt que de les nier.

Nous sommes les seuls à proposer le changement de cap qui permettra aux Français de ne plus subir, mais de retrouver la maîtrise de leur destin. C'est maintenant que tout se joue. Je compte sur vous.



MAITRISER NOTRE DESTIN



POUR LA FRANCE MAÎTRISER NOTRE DESTIN EN EUROPE

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DES RÉPUBLICAINS POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Parce que nous sommes profondément patriotes et européens, nous voulons de grands changements dans la manière dont l'Union européenne fonctionne aujourd'hui.

Redresser la France et remettre l'Europe à l'endroit pour pouvoir de nouveau maîtriser notre destin sont les priorités de cette élection.

Le général de Gaulle nous l'a appris : l'Europe a vocation à servir de « levier d'Archimède » pour la puissance française dans le monde. La France doit donc retrouver sa puissance. Et l'Europe doit privilégier les grandes politiques et les grands défis qui ne peuvent être relevés qu'à plusieurs, agir avec efficacité pour répondre aux besoins des peuples européens, respecter les compétences des Etats sans se disperser, ni agir en dehors des traités.

Voter pour Les Républicains, c'est soutenir trois convictions majeures :

- L'Europe doit se concentrer sur l'essentiel en mettant sa puissance d'intervention à disposition de ses 27 États membres pour affronter les défis qui ne peuvent être relevés qu'ensemble : la paix et la maîtrise de nos frontières, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'investissement dans les technologies du futur et la prospérité grâce au marché intérieur. L'action de l'Europe doit passer par moins de normes et

atteindre plus de résultats.

- L'Europe doit cesser de se disperser et parfois même de nuire, dans les domaines où elle ne doit pas intervenir car ils relèvent des États membres comme la sauvegarde de l'ordre public, l'éducation, la politique familiale ou la solidarité nationale.
- La France doit redevenir un maillon fort de l'Europe, capable de peser sur les choix fondamentaux de l'Union européenne sans se laisser imposer, à cause de sa faiblesse, des orientations qui sont contraires à ses intérêts. La dégradation spectaculaire de nos finances publiques, la poursuite inacceptable de notre désindustrialisation, le déficit permanent de notre commerce extérieur font de la France un partenaire affaibli, discrédité et de moins en moins écouté en Europe.

Il n'y a pas de fatalité. Nous pouvons redresser la barre. Mais il faut pour cela faire preuve de réalisme autant que de volonté. Être européen sans renoncer à notre esprit critique. Changer la France et changer l'Europe, afin de retrouver la maîtrise de notre destin.

Nous refusons d'abandonner notre pays et le peuple français au piège que lui tendent M. Macron et Mme Le Pen dont les programmes sont une impasse pour la France.

L'impasse inefficace et fédéraliste d'Emmanuel Macron : Emmanuel Macron a affaibli et isolé la France en Europe par une surenchère verbale de propositions irréalistes rejetées par les autres États membres, une dérive sans précédent de nos finances publiques, une politique du « en même temps » illisible

pour nos partenaires et pour les Français. Son action au sein de l'Europe depuis sept ans et ses propositions récentes à la Sorbonne ou dans la presse promeuvent une Europe fédérale, qui n'est pas le modèle européen original et qui conduit à la perte de la souveraineté française, à l'abandon de notre autonomie en matière de politique étrangère et de défense et, pire que tout, à la fragilisation de la crédibilité de notre puissance nucléaire et de notre indépendance stratégique pour laquelle nous investissons, au travers de nos impôts, depuis des décennies. Si elle n'est pas stoppée nette, par une politique de rétablissement de la puissance française et la réaffirmation du modèle européen original, ni fédéral, ni confédéral, c'est notre place au Conseil de sécurité de l'ONU qui finira par être remise en cause.

De manière illusoire, Emmanuel Macron fait de l'Europe le remède à toutes nos difficultés quand nos partenaires attendent de la France qu'elle se reprenne en main pour redresser ses comptes et résoudre ses problèmes. Son « besoin d'Europe », dont il ose faire son slogan de campagne, est l'aveu criant de son incapacité, depuis maintenant sept ans, à répondre concrètement aux attentes des Français. Comme si l'Union européenne pouvait et devait régler à notre place nos déficits publics, le poids des prélèvements obligatoires, la désindustrialisation de notre pays, la paupérisation des Français, la montée de l'insécurité ou la dégradation de nos services publics.

L'impasse socialiste et anti-européenne de Marine Le Pen : même si elle avance désormais masquée, Mme Le Pen souhaite toujours que la France sorte de l'Union européenne. Le Rassemblement national est allié à des partis politiques qui font du Brexit un modèle pour leurs pays. Avec son Frexit de l'intérieur et son souhait de démantèlement de l'Europe, le

RN mènerait notre pays à la catastrophe économique en fragilisant l'épargne des Français et en faisant fuir les entreprises et les investisseurs. Le RN souhaite aussi se priver du levier européen pour résoudre la crise migratoire ou répondre aux grands défis de notre temps.

En affaiblissant l'Europe et en conduisant une politique économique socialiste ruineuse pour notre pays, Mme Le Pen fragiliserait la France face à nos ennemis, nos adversaires et nos concurrents. Le RN a récemment défendu, comme La France Insoumise et d'ailleurs également les Macronistes, les prix-planchers pour les produits agricoles, une idée socialisante qui appauvrira nos agriculteurs. Le RN a récemment défendu les grévistes qui bloquaient notre pays. Il se complaît, comme la gauche, à défendre un Etat-providence rongé par les abus, qui s'est transformé en hamac pour une partie de la population au lieu d'être un véritable filet social. Enfin, les députés du RN ont voté contre le conditionnement du RSA à 15 heures d'activité hebdomadaire, mesure adoptée à l'initiative des Républicains. Ils se sont aussi opposés à toutes les réformes de l'assurance-chômage qui ont pour objectif de faire en sorte que les chômeurs soient davantage incités à retrouver du travail et de lutter contre l'assistanat.

Le RN est anti-européen. Renew est anti-nation. Bardella-Le Pen, c'est la fin de l'Europe. Macron, c'est la fin des nations. Sortons de ce piège mortel pour la France.

Nous sommes patriotes parce que nous plaçons la France au premier rang. Les Etats européens ne sont pas des vestiges du passé, mais le cœur battant de l'Europe. L'Europe n'a pas vocation à se substituer aux nations européennes, mais au contraire, à augmenter leur capacité à agir ensemble. C'est pourquoi nous voulons plus d'Europe là où l'Europe crée

une vraie valeur ajoutée pour les citoyens de notre pays. Et nous voulons moins d'Europe là où elle n'en crée pas.

Nous sommes européens parce que nous savons ce que nous devons à l'Union européenne, hier comme aujourd'hui.

Nous sommes fiers de l'espace de paix, de liberté et de prospérité que les Etats européens, en surmontant leurs rivalités ancestrales et en acceptant de mettre certaines de leurs compétences en commun, ont su bâtir ensemble.

Nous voulons défendre la civilisation européenne qui est la raison d'être de l'Union.

Alors que la Russie de Poutine a envahi l'Ukraine, que la puissance chinoise est de plus en plus menaçante et que les Etats-Unis font face à de graves incertitudes politiques, comment ne pas comprendre que nous devons renforcer, à l'échelle du continent européen, l'alliance puissante que nous avons construite avec les autres États membres de l'Union européenne ?

Cela ne nous empêche pas de penser que le fonctionnement de l'Union européenne doit profondément changer.

L'Europe s'enlise dans les normes quand les Etats-Unis et la Chine font le pari de l'investissement et de la technologie. L'Europe veut montrer l'exemple sur tous les sujets, mais c'est au prix d'une naïveté sans limite qui laisse nos marchés ouverts au dumping et nos frontières ouvertes aux trafics. L'Europe veut faire la transition

climatique à elle seule et préfère se faire envahir de produits chinois (panneaux solaires, voitures électriques...) plutôt que d'investir dans les technologies qui assureront notre souveraineté face aux enjeux de l'adaptation au changement climatique. L'Europe submerge nos agriculteurs et nos pêcheurs de réglementations et d'interdictions et propose la décroissance de la production alimentaire quand l'enjeu est d'assurer une nourriture de qualité pour tous. L'Europe a confié son destin à des institutions supranationales qui n'exécutent plus la volonté des Etats, mais poursuivent leurs propres objectifs sans rendre compte aux peuples. Tout cela doit changer.

Nous pensons enfin que l'Europe n'est pas et ne peut pas être la solution à tous nos problèmes.

Pour réformer l'Europe, la France doit retrouver son leadership. Être capable d'impulser les changements dont l'Union européenne a besoin et d'en convaincre ses partenaires, plutôt que d'accepter la dérive technocratique actuelle. Être une voix respectée, pas celle dont on se moque car elle a perdu toute crédibilité ou parce que ses orientations politiques sont incompréhensibles. Cela passe par de profonds changements dans notre politique intérieure.

Ensemble, redressons la France et remettons l'Europe à l'endroit pour maîtriser notre destin.

NOS PROPOSITIONS

TABLE DES MATIÈRES

FACE À DES PUISSANCES PRÉDATRICES ET À L'AGGRAVATION DES MENACES, L'EUROPE DOIT SE RÉARMER.

Apporter aujourd'hui un soutien massif à l'Ukraine pour repousser l'agression russe plutôt que de promettre un nouvel élargissement de l'Union européenne.....14

Imposer à chaque État membre de l'Union européenne de consacrer chaque année au moins 3% de son PIB à la défense et consolider l'OTAN.....14

Rééquilibrer les dépenses du Fonds européen de défense (FED) et les commandes de l'Agence européenne de défense (AED) au profit d'entreprises européennes.....15

Donner davantage de moyens à l'état-major de l'Union européenne pour qu'il devienne un centre d'opérations permanent et créer un « pilier européen » de l'OTAN.....15

Préparer les jeunes Européens à la défense de leurs pays.....16

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?.....16

POUR GARANTIR NOTRE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS, L'EUROPE DOIT CHOISIR L'INVESTISSEMENT ET LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE.

Pour une mandature de la déréglementation et de la lutte contre le délire normatif européen.....18

Inscrire dans le droit de l'Union européenne un principe de non-régression économique et un principe d'innovation.....19

Lever l'interdiction des aides d'Etat pour les secteurs stratégiques lorsqu'il est nécessaire de faire émerger des champions européens capables de rivaliser avec les plus grands concurrents mondiaux.....19

Investir massivement dans l'intelligence

artificielle.....19

Mettre en place un plan « Made in Europe 2030 » (« Fabriqué en Europe 2030 ») pour relocaliser la production en Europe et réindustrialiser notre continent.....20

Protéger les entreprises européennes des lois extraterritoriales de certains pays tiers.....20

Créer les conditions pour que l'UE devienne une puissance spatiale et fixer un objectif d'autonomie pour le lancement de nos satellites.....20

Ne pas signer de nouveaux accords de libre-échange qui soient contraires à nos intérêts et assurer une concurrence loyale pour nos producteurs.....21

Créer un livret d'épargne européen pour orienter l'épargne privée des ménages vers les secteurs stratégiques de notre économie (défense, numérique, biotechs, transition écologique).....21

Inciter les banques européennes à financer les secteurs stratégiques.....22

Assurer une électricité bon marché pour les ménages et nos entreprises.....22

Les dérives françaises d'Emmanuel Macron ne doivent pas contaminer l'Europe : nous nous opposons résolument au « quoi qu'il en coûte » et à la création d'impôts au niveau européen.....22

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?.....23

POUR GARANTIR UNE VÉRITABLE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, L'EUROPE DOIT SOUTENIR NOS AGRICULTEURS, NOS PÊCHEURS ET NOTRE RURALITÉ.

Inscrire l'agriculture et la pêche dans le droit européen comme étant d'intérêt général européen majeur.....27

Augmenter le budget de la PAC et de la PCP, notamment les aides directes à nos agriculteurs.....27

Abroger les textes européens qui nuisent à nos agriculteurs et à nos pêcheurs en prônant la décroissance.....28

Consacrer davantage de fonds du second pilier de la PAC à la recherche et à l'innovation publiques pour développer des alternatives aux pesticides et aux produits phytosanitaires, notamment le glyphosate, et favoriser les nouvelles techniques génomiques (NGT).....	28
Exiger des clauses miroirs dans les accords de libre-échange et garantir leur application effective.....	29
Mettre en place des clauses de sauvegarde pour que l'accès des produits agricoles ukrainiens au marché intérieur européen ne se fasse pas dans n'importe quelles conditions.....	30
Mieux défendre les intérêts de nos pêcheurs face au Royaume-Uni.....	30
Rendre possible l'adaptation des taux de TVA par les États membres pour favoriser les produits les moins polluants ou consommés en circuits courts.....	30
Doter l'Union européenne d'une politique ambitieuse d'aide alimentaire au niveau européen et mondial.....	31
Prévoir des fonds européens pour aider les agriculteurs français à acquérir leur autonomie énergétique.....	31
Améliorer et simplifier les dispositifs d'incitation des agriculteurs à développer le stockage du carbone dans les sols.....	31
Mieux maîtriser la présence du loup sur le territoire de l'Union européenne.....	31
Respecter le principe de subsidiarité en matière de protection des espaces naturels et de réglementation de la chasse.....	32
Défendre l'inscription des modes de vie traditionnels ruraux au patrimoine mondial immatériel de l'humanité de l'UNESCO et lutter contre l'agribashing.....	32
ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?.....	32

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA BIODIVERSITÉ, L'EUROPE DOIT ENCOURAGER LE PROGRÈS ET LA SCIENCE.

Compléter la « barrière verte » aux frontières extérieures de l'Union européenne et taxer davantage les produits importés qui ne respectent pas nos exigences environnementales (mécanisme

d'ajustement carbone aux frontières - MACF).....	36
Instaurer un principe de liberté technologique pour atteindre les objectifs environnementaux fixés au niveau européen et revenir sur l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs en 2035.....	36
Financer un grand programme de construction de centrales nucléaires dans l'Union européenne et promouvoir la filière hydrogène pour assurer une énergie décarbonée à bas coût et garantir notre souveraineté énergétique.....	37
Réformer la directive sur les passoires thermiques pour se concentrer sur les émissions de gaz carbonique des logements et mettre en place des incitations plutôt que des interdictions.....	38
Faire peser sur les États membres une taxe européenne sur les centrales à charbon et une taxe européenne sur la mise en décharge (enfouissement des déchets) et l'exportation de déchets.....	38
L'Union européenne doit investir massivement dans le développement de technologies de stockage du carbone, dans les technologies d'adaptation au changement climatique et dans la diversification de nos sources d'énergie.....	38
Mettre en place une stratégie européenne de prévention contre les « polluants éternels » et améliorer la stratégie européenne contre les plastiques à usage unique.....	39
Créer une force mobile permanente de protection civile équipée de matériels de pointe capable d'intervenir partout dans l'Union européenne en cas de catastrophe naturelle ou industrielle et créer un Erasmus de la protection civile.....	39
ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?.....	39

POUR MAINTENIR LA COHÉSION DU CONTINENT EUROPÉEN, L'EUROPE DOIT MAÎTRISER SES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES.

Assurer le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en redéployant des fonds européens inutiles vers la construction d'infrastructures physiques à l'Est (murs, fossés, caméras, intelligence artificielle, etc.) et le déploiement de forces maritimes en

Méditerranée pour empêcher l'immigration illégale.....	42
Donner à Frontex la capacité opérationnelle et le soutien politique nécessaires pour prévenir, détecter et empêcher l'immigration illégale et expulser les clandestins d'Europe.....	42
Transférer la gestion des demandes d'asile dans des centres d'accueil fermés situés aux frontières extérieures de l'Union européenne en lien avec Frontex et l'Agence européenne de l'asile.....	43
Instaurer au niveau européen une liste de « pays d'origine sûrs » et une liste de « pays tiers sûrs » avec lesquels l'Union européenne pourra coopérer pour gérer les flux migratoires.....	43
Le Conseil européen doit fixer à la Commission des objectifs chiffrés de réduction des franchissements irréguliers des frontières extérieures de l'Union et d'augmentation des taux d'éloignement et établir un véritable Schengen groupe au niveau européen (à l'image de l'Eurogroupe).....	43
Instaurer un « choc de conditionnalité » dans les relations diplomatiques de l'Union européenne avec les pays tiers. Aucune coopération ne pourra exister sans un accord complet dans le domaine migratoire et la reprise des clandestins par les pays d'origine.....	44
Instaurer des sanctions financières à l'encontre des pays non coopératifs en matière de lutte contre l'immigration illégale ou en matière de réadmission.....	44
Mettre en place une « clause de sauvegarde » pour permettre aux États membres de rétablir des contrôles aux frontières intérieures de l'Union en cas d'urgence, sans l'accord de la Commission européenne.....	45
Conditionner le versement des prestations sociales non contributives à 3 ans de résidence régulière dans toute l'Union européenne et permettre aux États membres de réguler comme ils le souhaitent le regroupement familial.....	45
Créer une force de police européenne contre le trafic de drogue.....	45
ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?	46

POUR SE RAPPROCHER DES CITOYENS, L'EUROPE DOIT PRIVILÉGIER LES GRANDS PROJETS ET METTRE EN ŒUVRE LA VOLONTÉ EXPRIMÉE PAR LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DES PEUPLES EUROPÉENS.

Faire respecter la répartition des compétences et le principe de subsidiarité prévus par les traités entre l'Union européenne et ses États membres.....	48
Pour une Europe des projets et pas une Europe des normes.....	48
Augmenter l'espérance de vie en bonne santé en investissant dans des programmes de recherche européens pour trouver des traitements efficaces contre le cancer, les maladies liées au vieillissement, le diabète, l'endométriose et les maladies mentales.....	49
Constituer des stocks stratégiques européens de produits pharmaceutiques, d'équipements médicaux et de vaccins, déployer une politique de relocalisation de l'industrie pharmaceutique en Europe et assurer notre autonomie stratégique dans le domaine de la santé.....	49
Développer les grandes infrastructures européennes, en particulier les infrastructures ferroviaires.....	50
Développer un réseau d'hôpitaux européens de haut niveau dans un cadre transfrontalier.....	50
Étendre le programme Erasmus vers de nouveaux publics pour faciliter la mobilité des jeunes générations et la découverte de nos cultures nationales et de notre culture européenne commune.....	50
établir à l'échelle de l'Union européenne un véritable droit de propriété sur nos données personnelles pour redonner de la maîtrise aux citoyens face à la domination des grandes entreprises américaines (GAFAM) et chinoises (Tiktok).....	50
Défendre la civilisation européenne contre les idéologies qui veulent la discréditer et dépolitiser la science.....	51
Faire du développement des Outre-mer une priorité pour l'Union européenne.....	51
ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?	52

DÉTAIL DE NOS PROPOSITIONS

1

**FACE À DES PUISSANCES
PRÉDATRICES ET À
L'AGGRAVATION DES
MENACES, L'EUROPE
DOIT SE RÉARMER.**

1 — FACE À DES PUISSANCES PRÉDATRICES ET À L'AGGRAVATION DES MENACES, L'EUROPE DOIT SE RÉARMER.

La paix sur notre continent est la plus grande réussite historique de la construction européenne. Nous sommes en paix car nous sommes unis. Mais cette paix est aujourd'hui menacée par le retour de la guerre aux portes de l'Union européenne. Les menaces qui pèsent sur notre continent font de la défense européenne une priorité de la prochaine mandature.

.....

APPORTER AUJOURD'HUI UN SOUTIEN MASSIF À L'UKRAINE POUR REPOUSSER L'AGRESSION RUSSE PLUTÔT QUE DE PROMETTRE UN NOUVEL ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

A la différence du Rassemblement national, qui, peu de temps avant le déclenchement des hostilités, a voté contre une résolution de soutien à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, notre position est claire : l'Ukraine a choisi de combattre pour son indépendance et l'intégrité de ses frontières, nous la soutenons. Nous devons donc maintenir ce soutien et le rendre plus effectif au niveau diplomatique, civil et militaire. L'industrie d'armement européenne doit tenir ses engagements et ses promesses de livraisons d'armes et de munitions. L'Europe devra également s'investir dans la reconstruction de l'Ukraine une fois la guerre gagnée. Mais ce dont les Ukrainiens ont besoin aujourd'hui, ce sont des armes et des munitions, pas des fausses promesses d'Emmanuel Macron, encore moins de ses propos va-t'en guerre.

L'Union européenne ne peut clairement pas assumer aujourd'hui de nouveaux élargissements qui affaibliraient le projet européen. Il faut consolider l'Europe, pas

l'élargir. L'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie et les pays des Balkans occidentaux doivent être arrimés à l'Europe par des partenariats solides et par le développement du statut d'État associé à l'Union européenne, pas par des élargissements. Les négociations d'adhésion avec la Turquie doivent prendre fin une bonne fois pour toutes.

IMPOSER À CHAQUE ÉTAT MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE DE CONSACRER CHAQUE ANNÉE AU MOINS 3% DE SON PIB À LA DÉFENSE ET CONSOLIDER L'OTAN

Nous estimons que l'OTAN est et doit rester un pilier de la défense européenne, en lien avec nos alliés américains. L'engagement de porter les dépenses de défense à 2% du PIB a été pris en 2014 par les États membres de l'OTAN, mais il n'est toujours pas tenu, pas même par la France (1,9% de notre PIB en 2023). Entre 1999 et 2021, le total des dépenses des États membres de l'Union européenne dans le domaine de la défense a augmenté de seulement 20% contre 65% pour les États-Unis, 300% pour la Russie et 600% pour la Chine. Face à l'aggravation des menaces, le réarmement de l'Europe est une nécessité vitale. Tous les membres de l'Union européenne doivent se fixer l'objectif d'atteindre le plus vite possible le seuil de 3% de leur PIB annuel consacré

aux dépenses de défense, même ceux qui n'appartiennent pas à l'OTAN. Cette augmentation des moyens permettra de renforcer notre industrie de défense européenne, d'assurer nos engagements de soutien à l'égard de l'Ukraine et de consolider l'OTAN.

RÉÉQUILIBRER LES DÉPENSES DU FONDS EUROPÉEN DE DÉFENSE (FED) ET LES COMMANDES DE L'AGENCE EUROPÉENNE DE DÉFENSE (AED) AU PROFIT D'ENTREPRISES EUROPÉENNES

Nous voulons que l'Europe soutienne fermement le développement de l'industrie de défense sur notre continent. Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, 78% des commandes d'armement de l'UE ont été passées à des acteurs non européens, dont 63% aux Etats-Unis. La France n'affiche que 2,5% de part de marché. Nous proposons de tripler le budget du Fonds européen de défense (FED) au cours de la prochaine mandature (de 8 à 25 milliards d'euros) et nous souhaitons que davantage de dépenses du FED et de commandes de l'Agence européenne de défense (AED) s'orientent vers des entreprises européennes pour soutenir notre industrie de défense. Le développement de notre industrie de défense passe aussi par des achats et des commandes conjoints de matériels et d'équipements par les États membres à des entreprises européennes.

DONNER DAVANTAGE DE MOYENS À L'ÉTAT-MAJOR DE L'UNION EUROPÉENNE POUR QU'IL DEVIENNE UN CENTRE D'OPÉRATIONS PERMANENT ET CRÉER UN « PILIER EUROPÉEN » DE L'OTAN

L'Union européenne doit disposer





de moyens de planification et de coordination militaires pour permettre des engagements opérationnels conjoints, potentiellement sans les Américains. Il faut donner des moyens à l'état-major de l'Union européenne pour conduire des opérations militaires et créer un véritable « pilier européen » de l'OTAN. Nous voulons renforcer la Capacité Militaire de Planification et de Conduite (MPCC) de l'Union européenne dont les pouvoirs ont été étendus en 2017.

PRÉPARER LES JEUNES EUROPÉENS À LA DÉFENSE DE LEURS PAYS

Nous proposons que chaque jeune Européen, fille et garçon, suive une formation de 2 mois aux enjeux de la défense opérationnelle du territoire européen. Ceux qui le souhaitent pourront ensuite intégrer une Garde nationale et servir en tant que de besoin dans la police, la gendarmerie, la protection civile, les armées ou d'autres services publics de la Nation (comme les eaux et forêts et la préservation de l'environnement). Ces réservistes auront vocation à aider les forces de sécurité dans leurs tâches quotidiennes et pourront être mobilisés pour les opérations nécessitant des effectifs significatifs (défense, sécurité,

mais aussi catastrophes naturelles). Chaque période d'engagement facilitera l'accès à des bourses ou sera pris en compte pour l'accès aux prestations contributives. Nous sommes convaincus que les jeunes souhaitent s'engager pour leur pays et pour le continent européen. Ne passons pas à côté de leur audace et de leur énergie.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

Plutôt que d'envisager l'envoi de troupes, la France doit augmenter immédiatement son soutien à l'Ukraine. Depuis le début de la guerre, selon le gouvernement, la France a fourni un total de 3,8 milliards d'euros d'aides à l'Ukraine et s'est engagée à fournir jusqu'à 3 milliards d'euros d'aide militaire supplémentaire en 2024.

La France est donc très en retard par rapport à nos partenaires européens. Avec 24 milliards d'euros d'aide, dont 19 milliards d'euros d'aide militaire, l'Allemagne fournit 7 fois plus d'aide que la France. Avec 17 milliards d'euros d'aides, dont 10 milliards d'aide militaire, le Royaume-Uni fournit quatre fois plus d'aide que la France.

2

—

**POUR GARANTIR
NOTRE SOUVERAINETÉ
ÉCONOMIQUE ET
AUGMENTER LE
POUVOIR D'ACHAT
DES FRANÇAIS,
L'EUROPE DOIT CHOISIR
L'INVESTISSEMENT
ET LE PROGRÈS
TECHNOLOGIQUE.**

2 — POUR GARANTIR NOTRE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS, L'EUROPE DOIT CHOISIR L'INVESTISSEMENT ET LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE.

Malgré les affirmations d'Emmanuel Macron et de certains de ses amis de la Commission européenne comme M. Breton, les économies française et européenne sont en décrochage très important par rapport aux Etats-Unis. En 2008, la zone euro et les Etats-Unis avaient un produit intérieur brut (PIB) pratiquement équivalents. A taux de change constant, l'économie européenne ne pèse plus que 68% de l'économie américaine en 2023. Si ce décrochage se poursuit, l'écart de prospérité entre un Européen et un Américain sera aussi important en 2035 qu'entre un Européen et un Indien aujourd'hui et en 2070, le PIB de la zone euro pourrait ne plus représenter qu'un tiers du PIB américain. Le développement d'un marché intérieur européen fort et créateur de richesses a été au cœur de la construction européenne, mais ce moteur s'est enrayé par le choix de la réglementation et de la décroissance plutôt que de l'investissement et du progrès. L'objectif de prospérité de l'Union européenne est une priorité pour nous, pour augmenter le pouvoir d'achat des Français et garantir notre souveraineté.

.....

POUR UNE MANDATURE DE LA DÉRÉGLEMENTATION ET DE LA LUTTE CONTRE LE DÉLIRE NORMATIF EUROPÉEN

Depuis l'agriculteur et l'artisan jusqu'à la grande entreprise, des normes trop nombreuses et inutiles représentent des coûts importants et nuisent à la création de richesses. La simplification et la réduction du nombre de normes, la lutte contre l'impôt papier (l'OCDE estime que la réglementation coûte chaque année à la France entre 3 et 4% de son produit intérieur brut), doivent être une priorité européenne absolue. Le remède est simple : d'une part, la fonction publique européenne doit être réduite de 25% dans les fonctions de législation car il y a toujours moins de normes quand il y a moins de fonctionnaires. Les fonctionnaires européens doivent être affectés davantage à la mise en

œuvre effective et à la réussite des projets européens dans des conditions simplifiées et accélérées ; d'autre part, il faut mettre en place un moratoire sur un certain nombre de normes récemment adoptées, en particulier les directives CSRD et devoir de vigilance, dont le coût est prohibitif pour nos entreprises et qui s'apparentent à un « suicide économique européen », selon l'expression de M. Le Maire lui-même, qui est pourtant membre du Conseil Ecofin de l'Union depuis 7 ans, mais n'a visiblement pas trouvé l'énergie ou le courage de s'y opposer... Nous défendons aussi la règle selon laquelle pour toute nouvelle norme européenne créée, deux normes européennes doivent être supprimées (règle dite du "one in, two out") et une prise en compte réelle et obligatoire des études d'impact ainsi que de l'évaluation de la législation existante avant l'édiction d'une nouvelle norme. La prochaine mandature doit être celle de

la déréglementation. Enfin, il faut donner au Parlement et au Conseil un pouvoir d'initiative pour supprimer des normes (actuellement, il s'agit d'un monopole de la Commission européenne). Nous souhaitons aussi réduire le nombre d'agences au niveau européen et réduire le budget de fonctionnement de l'Union européenne.

INSCRIRE DANS LE DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE UN PRINCIPE DE NON-RÉGRESSION ÉCONOMIQUE ET UN PRINCIPE D'INNOVATION

L'écart de production entre l'Union européenne et les Etats-Unis doit nous inciter à défendre l'approfondissement du marché intérieur européen et la croissance économique. Nous nous opposons avec force au dogme de la décroissance des écologistes et des macronistes. C'est la raison pour laquelle nous défendons l'inscription dans le droit européen d'un principe de non-régression économique qui viendra équilibrer le principe de non-régression environnementale. Aucune loi ne pourra être votée si elle porte atteinte aux capacités de production européenne. De la même manière, nous défendons l'inscription dans le droit européen d'un principe d'innovation pour équilibrer le principe de précaution et favoriser les entreprises innovantes.

LEVER L'INTERDICTION DES AIDES D'ETAT POUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES LORSQU'IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE ÉMERGER DES CHAMPIONS EUROPÉENS CAPABLES DE RIVALISER AVEC LES PLUS GRANDS CONCURRENTS MONDIAUX

Nous croyons dans les principes d'une concurrence saine et loyale, qui sont favorables à l'innovation et aux

consommateurs. Mais, dans certains secteurs stratégiques, il est nécessaire d'aider nos entreprises pour faire émerger des champions européens. Nous avons perdu trop de temps et trop de batailles technologiques alors que tant d'autres Etats ne se privent pas d'aider massivement leurs entreprises et que les tensions internationales justifient plus que jamais de veiller à notre indépendance industrielle. L'Union européenne doit donc explicitement autoriser les aides d'Etat dans ces secteurs stratégiques par des textes clairs permettant de lever tout risque de récupération des aides par la Commission européenne ou les États membres en cas de non-conformité avec le droit de l'Union européenne. Cela concerne en particulier la production d'énergie nucléaire, qui nécessitera un soutien massif de la puissance publique dans les décennies à venir. Il faut également supprimer toutes les contraintes bureaucratiques qui pèsent sur les projets éligibles aux aides d'Etat, qui les rendent lents et complexes et favorisent la dispersion des fonds publics plutôt que leur efficacité.

INVESTIR MASSIVEMENT DANS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Chaque décennie, l'Union perd une bataille du numérique : d'abord les ordinateurs et les logiciels, ensuite les réseaux et les plates-formes, enfin le cloud... La bataille de l'intelligence artificielle est lancée : l'Union doit investir massivement dans ces technologies pour ne pas se laisser distancer. Plutôt que d'investir dans les normes, l'Union européenne doit investir dans les projets. L'Union doit également créer un Fonds européen pour l'accompagnement des transformations de l'économie liées à la révolution de l'intelligence artificielle. L'Europe ne doit pas manquer cette nouvelle révolution industrielle, mais en devenir l'un des

moteurs et l'accompagner socialement. Elle doit être une puissance numérique en investissant massivement dans la recherche et l'innovation et en développant un plan pour faire émerger des champions européens dans l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

METTRE EN PLACE UN PLAN « MADE IN EUROPE 2030 » (« FABRIQUÉ EN EUROPE 2030 ») POUR RELOCALISER LA PRODUCTION EN EUROPE ET RÉINDUSTRIALISER NOTRE CONTINENT

Nous devons favoriser la relocalisation des entreprises dans l'Union européenne sur le modèle des agences de relocalisation américaines ou britanniques. Nous proposons à cette fin de réallouer des dépenses inutiles de l'Union européenne vers la création d'un Fonds européen d'aide à la reconversion des friches industrielles. Nous devons lever le tabou de la « préférence européenne » dans nos marchés publics et en faire une obligation lorsque la réciprocité de l'accès des entreprises européennes aux marchés publics des pays tiers n'est pas réellement assurée. Nous proposons également de mettre en place au niveau européen une offre significative de «crédit/assurance export», via la Banque européenne d'investissement (BEI) ou les établissements financiers nationaux, pour les contrats obtenus dans des pays tiers par les petites et moyennes

entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) européennes des secteurs stratégiques.

PROTÉGER LES ENTREPRISES EUROPÉENNES DES LOIS EXTRATERRITORIALES DE CERTAINS PAYS TIERS

Afin de garantir l'équité des procédures, nous proposons l'élaboration d'un traité de coopération judiciaire afin que les faits de corruption à l'étranger soient jugés dans et par les États dont les entreprises concernées sont originaires : les entreprises européennes ne seront plus jugées par les autorités américaines. De même, une banque publique européenne détenue et dirigée par l'Union européenne et les États membres pourrait permettre la réalisation exclusivement en euros d'opérations internationales par des entreprises européennes à destination de pays placés unilatéralement sous sanction par un pays tiers.

CRÉER LES CONDITIONS POUR QUE L'UE DEVIENNE UNE PUISSANCE SPATIALE ET FIXER UN OBJECTIF D'AUTONOMIE POUR LE LANCEMENT DE NOS SATELLITES

En 2023, l'Europe a été contrainte de se tourner vers l'Américain SpaceX pour lancer ses satellites Galileo à cause des retards pris dans le développement de



notre lanceur Ariane 6. En 2022, l'Agence spatiale européenne a également fait appel à SpaceX pour lancer son télescope spatial Euclid. Cette dépendance de l'Europe aux Etats-Unis pour assurer le lancement de satellites, ou à d'autres pays tiers, est insupportable. L'Europe a le devoir de devenir une grande puissance spatiale en soutenant davantage l'Agence spatiale européenne. Les Etats européens devraient privilégier les lanceurs européens lorsqu'ils seront de nouveau disponibles.

NE PAS SIGNER DE NOUVEAUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE QUI SOIENT CONTRAIRES À NOS INTÉRÊTS ET ASSURER UNE CONCURRENCE LOYALE POUR NOS PRODUCTEURS

Nous sommes favorables au commerce et au libre-échange car la France compte de nombreux exportateurs, mais pas à n'importe quelles conditions ni à n'importe quel prix. Les accords de libre-échange signés par l'Union européenne avec des pays tiers doivent systématiquement contenir des clauses miroirs et celles-ci doivent être appliquées. Si ce n'est pas le cas, des clauses de sauvegarde doivent permettre de suspendre l'application des accords de libre-échange en vigueur. Il est hors de question que nos producteurs français doivent faire face à des situations de concurrence déloyale comme c'est le cas aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à l'accord de libre-échange, dans son format actuel, entre l'Union européenne et le Canada, dont les « clauses miroirs » imposant aux exportateurs canadiens de s'aligner sur nos standards européens sont soit insuffisantes, soit non contrôlées, et à la signature d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay). Par ailleurs, l'Union européenne doit

réagir beaucoup plus vigoureusement face au dumping de la Chine, comme le font les Etats-Unis, en mettant en place les mesures et les sanctions nécessaires dans des délais courts. La Commission européenne devrait être beaucoup moins naïve et beaucoup plus offensive face aux puissances économiques rivales. Elle devrait aussi éviter d'élaborer des normes qui favorisent le déversement de produits étrangers sur nos territoires.

CRÉER UN LIVRET D'ÉPARGNE EUROPÉEN POUR ORIENTER L'ÉPARGNE PRIVÉE DES MÉNAGES VERS LES SECTEURS STRATÉGIQUES DE NOTRE ÉCONOMIE (DÉFENSE, NUMÉRIQUE, BIOTECHS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE)

Nous ne croyons pas que la dépense publique soit toujours la réponse aux grands défis qui attendent l'Europe. Pour les affronter, il faut que l'Europe, comme les Etats-Unis, mobilise davantage de fonds privés pour financer l'investissement. Une part importante de l'épargne dans nos pays n'est pas investie dans l'économie européenne et beaucoup d'entreprises européennes innovantes sont contraintes d'aller aux Etats-Unis faute de financements suffisants en Europe. Le livret d'épargne européen (LEE) serait inspiré du livret A. Il serait géré par les banques nationales, mais aussi par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour les projets les plus significatifs. L'objectif est de mobiliser les épargnants à travers toute l'Europe afin de rendre concret le marché européen de capitaux et de rattraper le retard en matière d'investissements privés par rapport aux Etats-Unis. Les ressources levées par ce livret d'épargne européen pourraient être utilisées aussi bien sous forme de prêts que d'investissements pour financer les projets des entreprises françaises et européennes. Le LEE serait garanti par

les institutions européennes et par la BEI. Il conviendra au passage de modifier la doctrine d'investissement de la BEI pour lui permettre de financer l'industrie de défense européenne. Nous défendons également [l'approfondissement du marché européen des capitaux](#).

INCITER LES BANQUES EUROPÉENNES À FINANCER LES SECTEURS STRATÉGIQUES

A la suite de la crise financière de 2008, les banques ont été soumises à des exigences renforcées en matière de ratios prudentiels de capitalisation et de liquidité, ce qui était nécessaire. En comparaison de la régulation nord-américaine, les banques de l'Union européenne sont toutefois confrontées à des exigences de fonds propres plus élevées que leurs homologues américaines. Par ailleurs, l'approche de l'Union européenne pour fixer ces exigences est plus complexe, donne aux régulateurs un pouvoir discrétionnaire plus large et peut être perçue comme moins transparente. L'incertitude qui en résulte serait l'une des raisons pour lesquelles les banques de l'UE ont tendance, en moyenne, à détenir des capitaux excédentaires. Une modification contrôlée et prudente des règles actuellement applicables pourrait fournir une capacité de prêts bancaires supplémentaires de 4 000 à 4 500 milliards d'euros selon une étude de février 2023 de la Fédération européenne des banques. Cet assouplissement serait assorti de l'orientation des fonds libérés vers les secteurs économiques stratégiques, comme l'intelligence artificielle, et particulièrement vers le financement des PME et des ETI.

ASSURER UNE ÉLECTRICITÉ BON MARCHÉ POUR LES MÉNAGES ET NOS ENTREPRISES

La réforme du marché européen de l'électricité doit se poursuivre. [La décorrélation des prix du gaz et de l'électricité doit être mise en œuvre](#) et les prix de marché se rapprocher ainsi des coûts de production. Nous souhaitons multiplier les interconnexions des réseaux électriques entre États membres qui permettent à la France de tirer avantage de notre filière nucléaire d'excellence et d'exporter notre électricité en Europe. Nous nous opposons également au démantèlement de nos grands services publics en réseau au nom d'un principe de concurrence qui ne peut être pertinent dans leur contexte spécifique (électricité, rail par exemple). L'exploitation de notre exceptionnel réseau de barrages doit rester entre les mains d'Electricité de France (EDF) et ne doit pas être concédée à des opérateurs privés. C'est une question de sécurité stratégique et de maîtrise technologique.

LES DÉRIVES FRANÇAISES D'EMMANUEL MACRON NE DOIVENT PAS CONTAMINER L'EUROPE : NOUS OPPOSONS RÉSOLUMENT AU « QUOI QU'IL EN COÛTE » ET À LA CRÉATION D'IMPÔTS AU NIVEAU EUROPÉEN

Nous nous opposons à une dérive de la dette et des déficits au niveau européen, dérive qui restera le plus lourd bilan d'Emmanuel Macron au niveau français. Le président français veut créer de nouveaux emprunts européens, alors que le précédent n'est toujours pas financé : le remboursement du plan NextGenerationEU de 750 milliards d'euros n'est pas financé et pèsera lourd sur le budget de l'Union européenne et des États membres au cours des années à venir. Nous défendons l'idée d'une sobriété budgétaire au niveau européen : refus de toute nouvelle dette commune et limitation des dépenses. [Nous sommes](#)

opposés à la création d'impôts européens qui viendraient encore diminuer le pouvoir d'achat des Français ou réduire la compétitivité de nos entreprises. Nous souhaitons également la fin des rabais dont bénéficient plusieurs États membres (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suède) sur leurs contributions au budget de l'Union européenne. Ces rabais ne se justifient pas.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

Avec 5,5% du PIB de déficit public en 2023 (alors que le Gouvernement prévoyait un déficit de 4,9%) et une dette publique qui s'établit à plus de 3 100 milliards d'euros (plus de 110% du PIB), la France est le cancre de l'Union européenne face à des partenaires européens qui réduisent leurs déficits, voire, comme le Portugal, qui ont dégagé un excédent budgétaire l'année dernière. Sous Emmanuel Macron, la dette de la France a augmenté de 940 milliards d'euros et la France est passée de la sixième à la troisième place en Europe en termes de ratio dette / PIB. Cette politique est un choix : celui de signer sans cesse de nouveaux chèques pour régler les problèmes de la France plutôt que de s'attaquer aux causes de nos difficultés structurelles.

La France ne pourra pas retrouver sa place et sa crédibilité en Europe si elle ne redresse pas ses comptes publics. Le Gouvernement doit réduire sans tarder les dépenses publiques tout en baissant les prélèvements obligatoires pour rendre aux Français le pouvoir de produire, le pouvoir d'acheter et le pouvoir de transmettre.

À l'heure où l'entourage d'Emmanuel Macron a engagé le concours Lépine des impôts à augmenter, Les Républicains affirment que, pour redevenir prospère, écoutée et respectée dans l'Union

européenne, la France doit aligner son niveau global de fiscalité (48% du PIB selon Eurostat, le record mondial) sur la moyenne des pays de l'Union européenne (41,8%), c'est-à-dire baisser les impôts. En raison de la dérive sans précédent des finances publiques sous Emmanuel Macron, cela ne pourra hélas se faire que progressivement.

La première priorité est de baisser les impôts de production et les cotisations sociales qui grèvent la compétitivité de nos entreprises. C'est le pouvoir de produire. Le poids des impôts de production reste nettement plus élevé en France (4,7% du PIB) que dans la moyenne de la zone euro (2,3% du PIB) ou de l'Union européenne (2,5% du PIB) et qu'en Allemagne (1,0% du PIB). Nous devons impérativement mettre de l'ordre dans nos comptes publics pour financer ces baisses d'impôts.

La deuxième priorité est de baisser les charges sociales salariales pour aligner au maximum le salaire net des Français sur leur salaire brut. L'écart entre le salaire brut et le salaire net est l'un des plus élevés d'Europe. Sur 100 euros de revenus du travail, 47 euros sont prélevés par l'Etat en France. Nous voulons baisser les cotisations salariales pour redonner du pouvoir d'acheter aux Français. Cette mesure permettrait de rendre du pouvoir d'achat aux Français qui travaillent. Elle concernerait les salariés jusqu'à au moins 3 SMIC et permettrait une augmentation des salaires nets entre 5 et 10%.

La troisième priorité est de favoriser la transmission et la propriété en prenant modèle sur certains de nos partenaires européens. C'est le pouvoir de transmettre. Les droits de succession ont été réduits, voire supprimés, dans la plupart des pays de l'OCDE car cet « impôt sur la mort » est largement rejeté par les citoyens. La



France fait figure d'exception et se trouve au premier rang de l'OCDE avec la Belgique pour le poids des droits de succession en pourcentage du PIB (0,7 % du PIB en 2020). Chaque Français doit pouvoir transmettre jusqu'à un million d'euros de patrimoine à ses héritiers sans payer aucun droit de succession, comme en Italie. Les droits sur les donations doivent également être réduits car ils favorisent la circulation plus rapide du patrimoine entre les générations. La transmission des entreprises familiales (PME et ETI) doit être totalement défiscalisée, comme en Allemagne, tant que les moyens de production restent dans la famille.

Ces baisses d'impôts sont possibles si l'on a le courage de baisser les dépenses. Notre contre-budget présenté à l'automne 2023 proposait déjà une baisse de 25 milliards d'euros des dépenses publiques. Nous considérons qu'il faut aller beaucoup plus loin et trouver des sources d'économies en réduisant le nombre de fonctionnaires (il n'y a aucune raison que le nombre de fonctionnaires soit de 85 pour 1 000 habitants en France contre 56 en Allemagne), en engageant une réforme des structures publiques et en révisant les politiques

publiques pour les rendre plus efficaces tout en diminuant leurs coûts. Il faut également réduire les dépenses sociales, notamment en fusionnant les minima sociaux.

Nous proposons enfin de réduire la taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TIFCE) et le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) qui pèsent sur le prix de l'électricité, de façon à rendre près de 10 milliards d'euros aux Français. Il n'est plus nécessaire de subventionner à outrance les énergies renouvelables qui ne pourront jamais se substituer totalement à l'énergie nucléaire car leur fonctionnement est alternatif. La priorité est donc le renforcement de l'énergie nucléaire.

3

**POUR GARANTIR
UNE VÉRITABLE
SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE,
L'EUROPE DOIT
SOUTENIR NOS
AGRICULTEURS,
NOS PÊCHEURS ET
NOTRE RURALITÉ.**

3 — POUR GARANTIR UNE VÉRITABLE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, L'EUROPE DOIT SOUTENIR NOS AGRICULTEURS, NOS PÊCHEURS ET NOTRE RURALITÉ.

Les agriculteurs et les pêcheurs font face à des difficultés majeures du fait des faibles revenus qu'ils tirent de leur activité, de l'agribashing dont ils sont victimes, du fardeau administratif qui les écrase et d'une concurrence déloyale avec des partenaires commerciaux qui ne sont pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales qu'eux. Les instruments de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche (PCP) ne cessent de se complexifier tandis que leurs budgets ne cessent d'être remis en cause. Le « Pacte vert européen » (Green Deal) a fortement aggravé la charge réglementaire en imposant des objectifs environnementaux aux agriculteurs en matière de conservation des terres, de réduction des engrais, d'augmentation de l'agriculture bio, qui vont accroître leurs coûts de production, diminuer leur compétitivité et augmenter les prix pour les consommateurs. De nombreuses études ont pointé les conséquences catastrophiques de ces textes sur les revenus des producteurs, l'augmentation des prix pour les consommateurs (entre 10 et 17%) et l'augmentation des importations vers l'Europe.

Le secteur de la pêche connaît pour sa part une crise structurelle sans doute de même nature que l'industrie sidérurgique ou textile dans les années 1990. Le secteur français de la pêche peine à surmonter les bouleversements récents, au premier rang desquels le Brexit et la hausse des prix de l'énergie.

Pourtant, la croissance de la demande alimentaire liée à l'accroissement démographique mondial est un enjeu majeur de notre siècle : la population mondiale augmentera de 1,5 milliard d'habitants d'ici à 2030, surtout en Afrique. La population mondiale qui a atteint 8 milliards de personnes depuis novembre 2022 devrait atteindre 8,5 milliards d'individus en 2030, puis passer à 9,7 milliards d'êtres humains en 2050 et 10,4 milliards vers 2100, selon les prévisions et les statistiques démographiques des Nations-Unies. L'agriculture devra produire suffisamment pour nourrir les populations alors que les surfaces agricoles vont très probablement diminuer sous l'effet de l'urbanisation et du réchauffement climatique. Dans ce contexte, envisager une réduction de la production agricole est une folie.

Dans le même temps, les grandes puissances mondiales font tout pour assurer leur souveraineté alimentaire. En 2020, les États-Unis ont ainsi annoncé l'objectif d'un gain de 40% de leur rendement agricole à l'horizon 2050 tandis que le président chinois Xi Jinping affirmait, en 2022, que « la nourriture du peuple chinois doit être produite par les Chinois et rester entre leurs mains ». La sécurité alimentaire consiste à garantir que les peuples européens auront de quoi se nourrir dans les prochaines décennies. La souveraineté alimentaire consiste à faire en sorte que les peuples européens aient la possibilité de choisir leur alimentation, son origine, ses conditions de production, sans dépendre des importations. Nous nous battons pour faire prévaloir le principe de souveraineté alimentaire dans l'Union européenne.

La PAC et la PCP doivent cesser de porter un objectif de décroissance et revenir sur leur

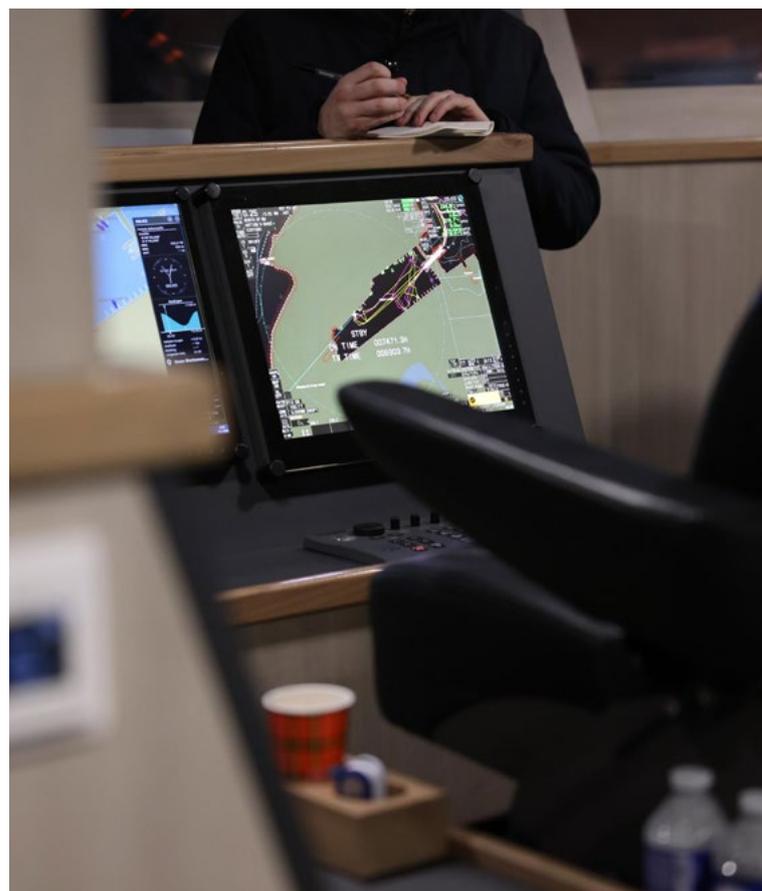
objectif original qui consiste à nourrir les Français et les Européens. Elles doivent cesser de s'éparpiller et se focaliser au contraire sur les points fondamentaux : assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe par la production ; assurer un niveau de vie équitable et décent à chaque agriculteur ou pêcheur ; stabiliser les marchés agricoles ; valoriser l'innovation ; entretenir nos paysages et soutenir la ruralité.

.....

INSCRIRE L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE DANS LE DROIT EUROPÉEN COMME ÉTANT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EUROPÉEN MAJEUR

La Communauté européenne est essentiellement née d'un compromis entre la France et l'Allemagne : la France a obtenu le soutien à son agriculture et à son outre-mer. L'Allemagne a obtenu le principe de libre-concurrence sur le marché intérieur et l'ouverture du continent européen au commerce international. Le maintien de cet équilibre fondateur original est déterminant pour préserver la force de l'idéal européen. Nous proposons donc d'inscrire dans le droit européen le fait que l'agriculture et la pêche sont d'intérêt général européen majeur. Nous souhaitons aussi mettre en place un cadre dérogatoire au droit de la concurrence pour soutenir nos agriculteurs et nos pêcheurs et consolider la puissance agricole de la France et de l'Union européenne. Les lois Egalim votées au niveau français sont aujourd'hui menacées par la politique de concurrence européenne et l'interprétation qu'en donne la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg. Nous souhaitons préciser clairement dans le droit de l'Union européenne que les États membres sont autorisés à voter des lois telles que les lois Egalim françaises pour refuser que la pression sur les agriculteurs

et les pêcheurs ne passe par des centrales d'achat installées dans d'autres États membres. La question n'est pas d'interdire les centrales d'achats, mais de faire en sorte que les produits alimentaires qui arrivent sur le marché français ne puissent pas être négociés selon un cadre différent de celui prévu par le droit français.



AUGMENTER LE BUDGET DE LA PAC ET DE LA PCP, NOTAMMENT LES AIDES DIRECTES À NOS AGRICULTEURS

Le maintien d'une forte production agricole sur le sol français et européen est une condition nécessaire à notre souveraineté alimentaire. Le gouvernement d'Emmanuel Macron n'a visiblement pas pris la mesure de ce défi en ne se battant que trop peu et trop tard pour défendre



le budget de la PAC qui, en 20 ans, aura baissé de 30% en euros constants, alors que le budget agricole de la Chine et des États-Unis ne fait qu'augmenter. L'agriculture est une activité par nature aléatoire, soumise à d'impondérables aléas climatiques et biologique, et dont les cycles de production sont longs. Sans régulation et sans stratégie collective, l'activité agricole oscillerait entre phases de surproduction et périodes de pénurie. L'agriculture accomplit en outre des missions d'intérêt général (valorisation du monde rural, sauvegarde des paysages, aménagement du territoire, captation et stockage du carbone, etc.) qui ne sont pas prises en compte par le marché. Il faut donc augmenter le budget de la prochaine politique agricole commune et le soutien à nos pêcheurs, en tenant compte de l'inflation, grâce à un redéploiement de nombreuses dépenses européennes inutiles comme certains fonds européens de cohésion qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

ABROGER LES TEXTES EUROPÉENS QUI NUISENT À NOS AGRICULTEURS ET À NOS PÊCHEURS EN PRÔNANT LA DÉCROISSANCE

Nous obtiendrons l'abrogation des dispositions du Pacte vert européen qui favorisent la décroissance agricole (stratégie « De la ferme à la table »), adoptées grâce aux partisans d'Emmanuel Macron et auxquelles les députés Les Républicains au Parlement européen se sont fermement opposés. Nous proposons un moratoire sur toute nouvelle norme pour la prochaine mandature, notamment pour le secteur agricole et le secteur de la pêche, afin de redonner de la visibilité sur le temps long à ces filières qui ont beaucoup souffert de l'instabilité réglementaire.

CONSACRER DAVANTAGE DE FONDS DU SECOND PILIER DE LA PAC À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION PUBLIQUES POUR DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES ET AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES, NOTAMMENT LE GLYPHOSATE, ET FAVORISER LES NOUVELLES TECHNIQUES GÉNOMIQUES (NGT)

Les budgets alloués à la recherche et à l'innovation publiques (qui dépendent

du second pilier de la politique agricole commune) sont faibles et les États membres ont seulement consacré entre 2 et 6% du second pilier de la PAC à ces aspects. Les politiques publiques de recherche doivent privilégier les sujets de recherche qui ne sont pas couverts par les budgets considérables de recherche et de développement (R&D) privés des grandes entreprises internationales. L'accent doit être mis sur le développement rapide d'alternatives au glyphosate. Nous défendons le principe « pas d'interdiction sans solution » et sans accompagnement » pour nos agriculteurs, mais il revient à l'Europe et aux États membres d'aider au développement de ces solutions. L'Europe doit aussi rester à la pointe de la recherche en ce qui concerne les nouvelles techniques génomiques (NGT) qui offrent de grandes perspectives dans le domaine de la sélection des variétés de plantes cultivées, en lien avec la nécessaire adaptation au changement climatique et aux menaces épidémiologiques. Contrairement aux OGM, les organismes issus des NTG ont subi une modification génétique sans introduction de gène extérieur dans leur génome, tout en leur conférant de nouvelles caractéristiques.

EXIGER DES CLAUSES MIROIRS DANS LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET GARANTIR LEUR APPLICATION EFFECTIVE

Nous sommes favorables au commerce international qui a toujours favorisé la prospérité au niveau mondial. Mais nous devons ouvrir les yeux : 98% des aliments consommés dans les 5 premières aires urbaines françaises sont importés alors que 97% de la production agricole locale de ces territoires est exportée à l'étranger. Depuis 2000, les importations agricoles françaises ont augmenté de 87% alors même que les exportations n'ont augmenté que de 55%. La France importe

20% des produits qu'elle consomme et 10 à 25% de ces denrées ne respecteraient pas les normes sanitaires de production européennes. Nous ne devons donc plus accepter l'entrée sur le territoire de l'Union européenne de produits agricoles ou de la pêche qui ne correspondent pas aux mêmes standards environnementaux que ceux de l'Union européenne ou les taxer très fortement pour rétablir une concurrence loyale entre les agriculteurs français et européens et les agriculteurs des États tiers. Aucun nouvel accord commercial ne devrait être signé s'il met en péril les intérêts agricoles de l'Union et de la France et nous demandons une revue générale de tous les accords existants. Par ailleurs, les clauses miroirs doivent être accompagnées de clauses de sauvegarde et de contrôles stricts aux frontières : si les règles ne sont pas respectées par nos partenaires commerciaux, il doit y avoir une possibilité de suspension immédiate de l'application de ces accords commerciaux.

**METTRE EN PLACE DES
CLAUSES DE SAUVEGARDE
POUR QUE L'ACCÈS DES
PRODUITS AGRICOLES
UKRAINIENS AU MARCHÉ
INTÉRIEUR EUROPÉEN NE SE
FASSE PAS DANS N'IMPORTE
QUELLES CONDITIONS**

L'Europe et la France font face à un afflux d'importations de produits ukrainiens dont les coûts de production sont près de deux fois moins élevés et les exigences environnementales beaucoup moins importantes qu'au sein de l'Union européenne. Depuis l'invasion russe, les importations de céréales ukrainiennes ont été multipliées par 20, ce qui déstabilise profondément les marchés agricoles européens et tire les prix vers le bas. Nos agriculteurs ne doivent pas payer le prix de la guerre en Ukraine et faire face seuls à cette concurrence. Les Républicains ont obtenu de premières clauses de sauvegarde pour plusieurs filières agricoles, mais elles doivent très rapidement être complétées et étendues en incluant les productions encore non couvertes par ces clauses, suivant la position du Parlement européen.

**MIEUX DÉFENDRE LES
INTÉRÊTS DE NOS PÊCHEURS
FACE AU ROYAUME-UNI**

Depuis le Brexit, que Mme Le Pen et M. Bardella soutenaient et dont on observe aujourd'hui les conséquences désastreuses pour l'économie britannique, le Royaume-Uni est devenu un Etat tiers à l'Union européenne. Nous ne pouvons pas laisser nos pêcheurs dépendants de réglementations britanniques qui prennent la protection de la biodiversité pour prétexte, mais qui risquent de les priver demain de tout accès à des zones de pêche essentielles pour leur activité économique. L'extension et le renforcement des aires marines protégées par les Britanniques menacent gravement la pêche française. Le Royaume-Uni a besoin d'un partenariat commercial solide avec l'Union européenne. Nous devons utiliser tous les leviers à notre disposition (y compris des mesures de rétorsion économiques) pour faire pression sur le Royaume-Uni de façon à ce que les intérêts des pêcheurs français soient mieux défendus.

**RENDRE POSSIBLE
L'ADAPTATION DES TAUX
DE TVA PAR LES ÉTATS
MEMBRES POUR FAVORISER
LES PRODUITS LES MOINS
POLLUANTS OU CONSOMMÉS
EN CIRCUITS COURTS**

Nous proposons que les États membres



puissent choisir d'appliquer un taux de TVA super réduit pour les produits alimentaires les moins polluants ou consommés en circuits courts.

DOTER L'UNION EUROPÉENNE D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE D'AIDE ALIMENTAIRE AU NIVEAU EUROPÉEN ET MONDIAL

Les Etats-Unis achètent systématiquement les surplus agricoles des producteurs américains, qu'ils utilisent ensuite dans le cadre de leur politique d'aide alimentaire au niveau mondial et leur stratégie d'influence et de puissance. L'Europe devrait pouvoir acheter des produits agricoles et alimentaires européens pour mettre en place un programme ambitieux d'aide alimentaire vers les pays tiers, en particulier en Afrique, et le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), et soutenir ainsi les agriculteurs français et européens. L'Union européenne aurait pu le faire pour aider l'Ukraine (acheter la production ukrainienne et l'utiliser dans sa politique d'aide alimentaire), ce qui aurait permis de ne pas déstabiliser le marché intérieur européen, en laissant entrer sans contrôles des produits ukrainiens qui ne répondent pas aux mêmes normes et qui créent une concurrence déloyale pour les agriculteurs français. Emmanuel Macron et Mme Von der Leyen ne l'ont toutefois pas voulu.

PRÉVOIR DES FONDS EUROPÉENS POUR AIDER LES AGRICULTEURS FRANÇAIS À ACQUÉRIR LEUR AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Le coût de l'énergie fait partie des problématiques majeures pour nos agriculteurs. Nous souhaitons que l'Europe puisse les accompagner pour investir dans différentes technologies (photovoltaïque, méthanisation, etc.) afin

qu'ils soient plus autonomes et davantage en mesure de produire eux-mêmes l'énergie dont ils ont besoin pour gagner en compétitivité. Nous souhaitons aussi que l'Europe soutienne le développement d'une filière européenne de production d'engrais car l'Union européenne a, à l'heure actuelle, un taux de dépendance bien trop important aux engrais russes et biélorusses.

AMÉLIORER ET SIMPLIFIER LES DISPOSITIFS D'INCITATION DES AGRICULTEURS À DÉVELOPPER LE STOCKAGE DU CARBONE DANS LES SOLS

Si 10% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle européenne sont attribuables aux activités agricoles, notre agriculture est aussi un levier efficace pour lutter contre le changement climatique grâce à la captation du carbone dans les sols. Le carbon farming est un ensemble de techniques agricoles qui permettent d'absorber davantage de CO2 et de le stocker dans les sols. Nous souhaitons développer les incitations prévues au niveau européen pour que nos agriculteurs adoptent ces techniques de manière plus systématique. L'agriculture et l'élevage ne doivent pas être considérés comme un problème au regard des émissions de gaz à effet de serre, mais comme une solution. Ils génèrent des externalités positives qui doivent être rémunérées sans que la charge administrative liée à la traçabilité de la captation du carbone dans les fermes soit rédhibitoire.

MIEUX MAÎTRISER LA PRÉSENCE DU LOUP SUR LE TERRITOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Selon le rapport parlementaire d'Emilie Bonnard, députée Les Républicains de la Savoie, le nombre de loups en France a

été multiplié par 6 en 12 ans. Nous sommes passés de 194 loups estimés en 2009 à 1 104 en 2022. En 2009, 12 départements étaient concernés par la présence du loup contre 53 départements en 2022. Logiquement, le nombre d'attaques sur les troupeaux a augmenté de 325% et le nombre d'animaux tués est passé de 4 200 en 2010 à 12 526 en 2022. Il va de soi que cette progression exige une réaction rapide de l'Union européenne. Cela passe par une révision urgente du statut du loup dans la Directive « Habitat », afin d'autoriser davantage de prélèvements et de mieux protéger nos élevages et la biodiversité désormais menacée en montagne. Ces prélèvements doivent pouvoir être effectués de façon préventive pas uniquement après des attaques constatées. Cette révision doit concerner aussi d'autres prédateurs devenus endémiques, comme le cormoran dans les régions piscicoles françaises.

RESPECTER LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DE RÉGLEMENTATION DE LA CHASSE

L'Europe doit faire confiance aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux chasseurs, et plus largement au monde rural, acteurs de terrain, pour être les meilleurs artisans de la protection de nos espaces naturels et de la biodiversité. Au lieu de vouloir tout réglementer, elle doit laisser place aux spécificités régionales, aux traditions et aux modes de vie ancestraux. La réglementation de la chasse doit rester prioritairement une compétence nationale.

DÉFENDRE L'INSCRIPTION DES MODES DE VIE TRADITIONNELS RURAUX AU PATRIMOINE MONDIAL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

DE L'UNESCO ET LUTTER CONTRE L'AGRIBASHING

L'Union européenne doit contribuer à défendre et à valoriser les modes de vie traditionnels et la ruralité. C'est pourquoi nous proposons qu'elle demande l'inscription de ces modes de vie au patrimoine mondial immatériel de l'humanité de l'UNESCO. L'Europe doit aussi mener, aux côtés de ses États membres, une politique de lutte active contre l'agribashing qui doit reposer sur une stratégie de communication efficace auprès des consommateurs européens.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

La défense de nos agriculteurs, de nos pêcheurs et de notre ruralité doit se faire au niveau européen, mais aussi au niveau national, ce que ne fait pas le gouvernement de Gabriel Attal qui n'a toujours pas tenu ses promesses faites au moment du salon de l'agriculture. Au sein du marché intérieur européen, la France est championne de la surtransposition des normes européennes ; la France est également championne des prélèvements obligatoires, des charges et des impôts de production. Le poids de ces normes et de ces charges pèse sur la compétitivité de nos agriculteurs et de nos pêcheurs.

Il convient de « faire la chasse » aux surtranspositions dans le domaine agricole, qui procède souvent de la faiblesse du gouvernement face aux lobbies. Toute surtransposition devrait être systématiquement signalée aux parlementaires nationaux afin que ceux-ci puissent refuser de les voter.

Les propositions nationales des Républicains en matière d'agriculture et de pêche sont très claires : elles se trouvent notamment dans la proposition de loi tendant à

répondre à la crise agricole déposée au mois de janvier 2024 à l'initiative de notre sénateur Laurent Duplomb ainsi que dans le Livre blanc sur l'agriculture proposé par nos députés. Nous souhaitons assurer une juste rémunération à nos agriculteurs qui souhaitent vivre dignement du produit de leur travail, les protéger contre l'agribashing (en alourdissant notamment les sanctions pénales contre les personnes qui s'en prennent aux exploitations), favoriser la compétitivité (baisse des charges et réduction du fardeau des normes), travailler à l'attractivité des métiers agricoles et favoriser la transmission des exploitations par une suppression de toute fiscalité sur les donations et les successions lorsque le capital de l'exploitation reste dans le patrimoine familial, et protéger nos agriculteurs et nos pêcheurs de la concurrence déloyale.

4

—

**CONTRE LE
CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ET POUR LA
BIODIVERSITÉ,
L'EUROPE DOIT
ENCOURAGER LE
PROGRÈS ET LA
SCIENCE.**

4 — CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA BIODIVERSITÉ L'EUROPE DOIT ENCOURAGER LE PROGRÈS ET LA SCIENCE.

Le changement climatique est une réalité qui s'impose à nous de manière de plus en plus préoccupante. Nous sommes très attachés à l'objectif de neutralité carbone au niveau mondial et à la préservation de la biodiversité et de nos ressources en eau.

En revanche, nous dénonçons l'écologie de gauche totalitaire qui prône la décroissance et veut imposer un contrôle social sans précédent des comportements individuels. C'est une écologie bureaucratique, qui édicte de plus en plus de normes, qui fixe des objectifs sans se préoccuper des moyens de les atteindre, qui punit et interdit systématiquement. C'est aussi une écologie culpabilisante pour les Européens alors que l'Europe est plus que vertueuse et a avancé dans la transition écologique. La France comme l'Union européenne ont déjà réduit de 30% leurs émissions de CO2 entre 1990 et 2020. Sur la même période, elles ont augmenté de 381,5% en Chine. Même l'idée de la « dette » carbone de l'Europe est discutable : seuls 22,3% des émissions totales de CO2 depuis le début de l'ère industrielle (1750) sont attribuables aux pays de l'UE alors que l'Asie est responsable de 26% et les Etats-Unis de 28% (source : ministère de la transition énergétique, Chiffres clés du climat Décembre 2022). L'urgence est d'inciter les autres zones à réduire leurs émissions. A défaut, le changement climatique continuera et les sacrifices demandés aux Européens n'auront pas d'impact. Cela aboutira à renforcer les écologistes millénaristes d'un côté, le rejet de toute politique environnementale par les Européens de l'autre.

Nous portons la vision d'une écologie conservatrice fondée sur la liberté et la transmission. Elle repose sur la conciliation de la modernité et du progrès technique avec le respect de la nature et de la biodiversité. La planète, qui est notre héritage, est aussi la propriété de ceux qui ne sont pas encore nés. Nous privilégions la raison et le progrès sur l'émotion, la transmission sur la déconstruction, les solutions sur l'idéologie, la responsabilisation et l'incitation sur la punition.

Notre écologie est réaliste et pragmatique. Elle se fonde sur la science. Il faut privilégier les mesures qui sont les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Europe doit fixer des objectifs précis et ambitieux, mais l'incitation doit être la règle et l'interdiction brutale l'exception. Nous voulons mettre un prix sur le carbone et appliquer le principe pollueur-payeur.

Notre écologie repose enfin sur l'investissement. La transformation de nos industries, de nos transports, de nos logements pour lutter et s'adapter au changement climatique nécessite des investissements considérables, d'abord dans la recherche et l'innovation, ensuite dans la mise en œuvre. Un soutien public est nécessaire, notamment lorsque les entreprises européennes innovantes doivent faire face au soutien apporté à leurs concurrents chinois ou américains. Mais cet effort d'investissement sera d'abord privé et il faut donc assurer les conditions de son succès. Cela nécessite de préserver un environnement fiscal favorable à la prise de risque et à la recherche-développement, pour les entreprises et pour les entrepreneurs, et de limiter les obstacles administratifs et réglementaires à l'innovation, pour permettre à l'Europe d'exploiter ses avantages plutôt que de buter sur un « principe de précaution » européen qui incite à aller innover

ailleurs. Les Européens doivent se donner les moyens de mener une transition climatique effective, fondée sur des technologies qu'ils pourront en outre exporter, plutôt que sur l'idéologie régressive de la décroissance.

Nous ne sauverons pas le monde en liquidant notre agriculture ou notre industrie, mais en nous appuyant sur elles. Nous devons cesser de mettre des boulets aux pieds de nos entreprises et des ménages en oubliant que l'Europe pollue moins que d'autres continents. Il faut sortir de la myopie européenne en matière d'environnement et raisonner mondialement. Plus nous nous fournissons en Europe, moins nous polluons. Plus le monde se fournit en Europe, moins il pollue.

COMPLÉTER LA « BARRIÈRE VERTE » AUX FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE ET TAXER DAVANTAGE LES PRODUITS IMPORTÉS QUI NE RESPECTENT PAS NOS EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES (MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES – MACF)

La « barrière verte » (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) de l'UE a été mise en place grâce aux Républicains et à François-Xavier Bellamy. Elle consiste à taxer les produits importés qui sont trop polluants et ne respectent pas nos standards environnementaux. Aujourd'hui, cette barrière est encore incomplète. Elle ne s'applique pas à la plupart des produits finis. Nous proposons de l'étendre progressivement à tous les produits importés au sein de l'Union européenne en aménageant certaines exceptions pour les matières premières.

Cette mesure est déterminante pour faire du marché intérieur européen un levier efficace pour la décarbonation rapide des grands producteurs mondiaux, tout en redonnant de la compétitivité à la production en Europe.

En attendant que ce mécanisme soit complété et qu'il prouve son efficacité, il est important de remettre en œuvre les quotas gratuits pour ne pas voir disparaître une part importante de l'industrie européenne au profit d'importations plus polluantes, ce qui serait un contresens économique, social et environnemental.

Nous souhaitons également étendre le marché carbone européen (SEQUE), qui ne couvre aujourd'hui qu'environ 36% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE pour que le prix du carbone soit suffisamment élevé pour que les acteurs économiques soient incités à changer leurs pratiques et à diminuer leurs émissions.

INSTAURER UN PRINCIPE DE LIBERTÉ TECHNOLOGIQUE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX FIXÉS AU NIVEAU EUROPÉEN ET REVENIR SUR L'INTERDICTION DE LA VENTE DE VÉHICULES THERMIQUES NEUFS EN 2035

Il est nécessaire que des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité soient fixés au niveau européen pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Néanmoins, ce sont les ingénieurs, les chercheurs et les



entreprises, pas les fonctionnaires, qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. Par exemple, le « tout électrique » n'est pas forcément la meilleure option pour nos véhicules, car il faut raisonner en termes d'émissions de carbone pour l'ensemble du cycle de fabrication et d'utilisation du produit. L'Europe doit fixer une trajectoire d'émission pour l'ensemble du cycle de production et d'utilisation des produits, mais les entreprises doivent être libres de choisir les technologies permettant d'atteindre les objectifs visés. Nous nous battons au Parlement européen pour revenir sur l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs en 2035 et imposer notre principe de liberté technologique.

FINANCER UN GRAND PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE CENTRALES NUCLÉAIRES DANS L'UNION EUROPÉENNE ET PROMOUVOIR LA FILIÈRE HYDROGÈNE POUR ASSURER UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE À BAS COÛT ET GARANTIR NOTRE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

Chaque État membre doit être libre de déterminer son mix énergétique et la part d'énergies renouvelables qu'il souhaite tant que sa production énergétique est décarbonée, comme c'est le cas de la France avec le nucléaire. Toutes les études scientifiques sérieuses montrent toutefois que nous ne pourrions pas nous passer de l'énergie nucléaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La France doit donc obtenir que l'effort européen d'investissement pour la décarbonation (notamment à travers le plan de relance européen) soutienne prioritairement le développement de la filière nucléaire dans toute l'Europe. Non seulement c'est mieux que de financer des éoliennes, qui ne permettent pas

d'assurer la permanence de la production électrique et ne contribuent pas du tout à la préservation de nos paysages, mais ce sera le plus efficace pour apporter aux Européens une énergie autonome, qui réduira encore les émissions de gaz à effet de serre du continent qui est déjà le plus vertueux. La filière hydrogène doit aussi être soutenue au niveau européen.

Le développement des énergies renouvelables doit être laissé à l'appréciation des États membres et adapté à la spécificité de chaque territoire. Nous refusons de dénaturer nos paysages avec l'implantation déraisonnée d'éoliennes ou de sacrifier des terres agricoles par l'installation non maîtrisée de panneaux photovoltaïques.

RÉFORMER LA DIRECTIVE SUR LES PASSOIRES THERMIQUES POUR SE CONCENTRER SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ CARBONIQUE DES LOGEMENTS ET METTRE EN PLACE DES INCITATIONS PLUTÔT QUE DES INTERDICTIONS

Il faut revenir sur la loi Climat et résilience et sur la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) qui accentuent la crise du logement (tous les logements classés en G seront interdits à la location au 1er janvier 2025 (environ 600 000 logements) et tous les logements classés en F seront interdits à la location au 1er janvier 2028 (environ 1,2 million de logements). Le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) ne doit refléter que les émissions de CO² et les propriétaires doivent être encouragés avant tout à électrifier les solutions de chauffage, en parallèle d'une augmentation de la production d'électricité bas carbone, plutôt qu'à passer obligatoirement par des chantiers d'isolation.

FAIRE PESER SUR LES ÉTATS MEMBRES UNE TAXE EUROPÉENNE SUR LES CENTRALES À CHARBON ET UNE TAXE EUROPÉENNE SUR LA MISE EN DÉCHARGE (ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS) ET L'EXPORTATION DE DÉCHETS

Bien qu'en baisse, le charbon a représenté plus de 60% de la pollution du secteur de l'électricité de l'Union européenne en 2022, en particulier en Allemagne et en Pologne. Les 10 centrales à charbon les plus polluantes d'Europe ont produit 13% des émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE. Ces centrales doivent fermer le plus rapidement possible et cette taxe pèsera sur les États membres où elles se trouvent. La pratique de la mise en décharge des déchets reste populaire dans les parties orientale et méridionale de l'Europe. Ces États doivent être taxés pour ces pratiques tout comme pour l'exportation des déchets vers des pays tiers à l'Union européenne. L'UE doit cesser d'exporter ses déchets mais, au contraire, réduire leur nombre et les traiter.

L'UNION EUROPÉENNE DOIT INVESTIR MASSIVEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES DE STOCKAGE DU CARBONE, DANS LES TECHNOLOGIES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DANS LA DIVERSIFICATION DE NOS SOURCES D'ÉNERGIE.

Certaines industries afficheront toujours une quantité incompressible de CO₂ émis dans les prochaines années malgré l'amélioration des technologies disponibles. La capture et le stockage du carbone s'imposent comme un complément à l'énergie nucléaire, aux

énergies renouvelables, à la sobriété et à l'amélioration des rendements énergétiques. La recherche est aussi fondamentale pour diversifier nos sources d'approvisionnement énergétique et l'Union européenne doit la soutenir (hydrolien, fusion nucléaire, biogaz, hydrogène, etc.).

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE DE PRÉVENTION CONTRE LES « POLLUANTS ÉTERNELS » ET AMÉLIORER LA STRATÉGIE EUROPÉENNE CONTRE LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Le nombre exact de « polluants éternels » (per et polyfluoroalkylés (PFAS)) n'est pas encore connu : 256 seraient produits industriellement, mais il pourrait en exister entre 4 000 et 14 000. Ce sont des molécules de synthèse très résistantes à la dégradation dans l'environnement et qui présentent vraisemblablement un risque pour la santé humaine (développement de cancers, diabète, etc.). La contamination se produit par l'eau, les aliments et l'air. L'Europe doit se saisir de ce sujet et travailler à la réduction et à l'élimination de ces polluants éternels.

Par ailleurs, en 2021, chaque Européen a produit en moyenne 35,9 kg d'emballages plastiques. Un chiffre qui a bondi de 26,7% en dix ans, soit 7,6 kg de plus par habitant. L'Union européenne doit agir pour réduire l'enfouissement des déchets plastiques, améliorer le recyclage et diminuer l'utilisation de certains plastiques à usage unique.

CRÉER UNE FORCE MOBILE PERMANENTE DE PROTECTION CIVILE ÉQUIPÉE DE MATÉRIELS DE POINTE CAPABLE D'INTERVENIR PARTOUT DANS L'UNION

EUROPÉENNE EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE OU INDUSTRIELLE ET CRÉER UN ERASMUS DE LA PROTECTION CIVILE

A la fin du mois d'août 2023, la surface de forêts brûlées en Europe était de 40% supérieure à la moyenne enregistrée sur la période de 2006 à 2022 par le Système européen d'information sur les incendies de forêt (Effis). Face aux risques liés au changement climatique, l'Europe doit investir massivement pour mettre à la disposition de ses États membres des moyens supplémentaires pour lutter contre les catastrophes naturelles ou industrielles.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

Après les erreurs grossières de MM. Macron et Hollande qui ont fait prendre 10 années de retard à notre filière nucléaire d'excellence, la France doit investir massivement dans la construction de nouvelles centrales nucléaires avec l'aide de l'Union européenne.

Sur le fondement de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), à laquelle nous nous sommes fortement opposés au Parlement européen, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 prévoit que les logements en classe énergétique G+ depuis le 1er janvier 2023, en classe énergétique G à partir du 1er janvier 2025, en classe énergétique F à partir du 1er janvier 2028 et en classe énergétique E à partir de 2034 sont ou seront interdits à la location. Sur les 30 millions de résidences principales que compte la France au 1er janvier 2022, environ 5,2 millions de logements, soit 17% du parc, seraient des « passoires énergétiques ». Cette politique aggrave considérablement la crise du logement, mais nuit aussi scandaleusement aux propriétaires modestes. Ceux-là n'ont en

effet pas les moyens de financer ces travaux et sont poussés à choisir dans l'urgence, face à des mesures couperet, entre deux mauvaises solutions : vendre alors que le marché baisse, ou s'endetter à un coût prohibitif pour financer des travaux dont ils ne sont pas sûrs qu'ils suffiront à les autoriser à relouer. Dans les deux cas, c'est une spoliation au détriment de ceux qui avaient investi pour avoir un complément de retraite. Nous proposons donc de supprimer d'urgence ces interdictions de mise en location au profit d'une aide aux propriétaires pour améliorer progressivement l'isolation des logements et électrifier leur chauffage, avec l'aide d'artisans locaux compétents, qui pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt carbone permettant aux propriétaires d'amortir cet investissement (en le déduisant du revenu de leurs loyers pendant dix ans).

Nous voulons aussi créer un statut de bailleur privé pour donner la possibilité aux investisseurs dans le logement locatif d'amortir leurs acquisitions et leurs travaux. En France, réduire le taux de vacance des logements de 8,4 à 3% correspondrait au retour sur le marché de 2 millions de logements, pouvant loger environ 4,5 millions de personnes. Pour créer ce « choc d'offre », nous proposons de donner un avantage fiscal aux investisseurs dans le logement locatif en leur permettant de déduire de leur impôt sur le revenu le coût de leurs acquisitions immobilières et des travaux qu'ils y effectuent pour mettre ces logements en location.

Nous souhaitons enfin simplifier les baux de location et protéger les propriétaires face aux locataires malhonnêtes et mauvais payeurs. Pour que les propriétaires mettent davantage de logements en location, il faut mieux les protéger face aux locataires indécents et, en contrepartie pour les locataires, proposer des baux de location

plus simples. Il faut libérer la contrainte qui pèse sur les baux en France en simplifiant les contrats de location et en facilitant l'expulsion en cas de squat ou de non-paiement du loyer. Les termes des contrats de location doivent être librement choisis par les parties, les seules contraintes étant celles liées à la sécurité des personnes. Le bail doit valoir titre exécutoire et l'Etat doit apporter systématiquement le concours de la force publique pour réaliser les expulsions.

5

—
**POUR MAINTENIR
LA COHÉSION DU
CONTINENT EUROPÉEN,
L'EUROPE DOIT
MAÎTRISER SES
FRONTIÈRES
EXTÉRIEURES.**

5 — POUR MAINTENIR LA COHÉSION DU CONTINENT EUROPÉEN, L'EUROPE DOIT MAÎTRISER SES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES.

Nous sommes attachés à la liberté de circulation en Europe qui est un des grands acquis de l'UE. Mais l'un des premiers rôles d'un Etat ou d'une union d'Etats comme l'Europe est de protéger ses frontières.

Or, les frontières extérieures de l'Union européenne sont des passoires. Le nombre de passages clandestins détectés dans l'UE a augmenté de 17% en 2023 pour approcher un total de 380 000 migrants irréguliers supplémentaires. Cette augmentation est la plus élevée depuis la crise migratoire de 2016. En 2023, plus d'un million de demandes d'asile ont été déposées dans l'Union européenne, un record depuis 7 ans. L'Union européenne a un rôle fondamental à jouer dans la lutte contre l'immigration illégale pour protéger et maîtriser les frontières extérieures de l'Europe. La politique européenne est complémentaire de la politique nationale. L'une ne peut être efficace sans l'autre, contrairement à ce qu'affirme Mme Le Pen.

ASSURER LE CONTRÔLE DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE EN REDÉPLOYANT DES FONDS EUROPÉENS INUTILES VERS LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES PHYSIQUES À L'EST (MURS, FOSSÉS, CAMÉRAS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ETC.) ET LE DÉPLOIEMENT DE FORCES MARITIMES EN MÉDITERRANÉE POUR EMPÊCHER L'IMMIGRATION ILLÉGALE

Les flux migratoires aux frontières extérieures de l'Union européenne doivent être maîtrisés. L'Union européenne ne peut tolérer des entrées illégales si nombreuses sur son sol. Alors que la Commission européenne et Emmanuel Macron l'ont refusé en 2021, il est indispensable que l'Union aide les États membres concernés, ceux qui sont en première ligne des frontières extérieures de l'Europe, à construire les infrastructures physiques nécessaires pour mettre un

coup d'arrêt à ce phénomène qui porte atteinte à notre souveraineté, à notre sécurité et à notre cohésion. De même, il est nécessaire d'organiser des opérations maritimes européennes, en Méditerranée, mobilisant de nouveaux moyens de surveillance et d'intervention, afin d'empêcher les traversées clandestines qui mettent en péril la vie des migrants et des demandeurs d'asile et enrichissent les réseaux de passeurs. A l'Est comme au Sud, nous devons déployer une capacité européenne de dissuasion de l'immigration clandestine.

DONNER À FRONTEX LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE ET LE SOUTIEN POLITIQUE NÉCESSAIRES POUR PRÉVENIR, DÉTECTER ET EMPÊCHER L'IMMIGRATION ILLÉGALE ET EXPULSER LES CLANDESTINS D'EUROPE

L'agence Frontex qui est chargée d'aider les États membres de l'Union européenne à lutter contre l'immigration illégale doit se concentrer sur 3 grandes missions :

prévenir, détecter et empêcher les flux migratoires irréguliers à nos frontières extérieures. Elle doit devenir une Agence européenne du retour et aider les États membres à éloigner les personnes en situation irrégulière en organisant des retours collectifs. Ses effectifs doivent être portés de 10 000 à 30 000 agents et elle doit être dotée des équipements les plus modernes possibles.

TRANSFÉRER LA GESTION DES DEMANDES D'ASILE DANS DES CENTRES D'ACCUEIL FERMÉS SITUÉS AUX FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE EN LIEN AVEC FRONTEX ET L'AGENCE EUROPÉENNE DE L'ASILE

Une fois que les étrangers sont entrés sur le territoire de l'Union européenne, il est très difficile de les éloigner si on leur refuse le statut de réfugié (moins d'un tiers d'entre eux obtiennent ce statut). Il faut créer des centres d'accueil fermés qui seront l'équivalent de zones internationales dans les aéroports. Ils seront mis en place dans les pays les plus exposés aux arrivées par la mer (Malte, Italie, Grèce, Espagne) et par la terre (Roumanie, Pologne, Croatie, Bulgarie, Grèce). Les demandeurs d'asile secourus en mer à proximité des côtes européennes ou accostant sur ces côtes y seront regroupés sans possibilité d'en sortir pendant tout l'examen de leur demande d'asile. Contrairement aux dispositions du Pacte européen sur la migration et l'asile, ces mesures de rétention doivent pouvoir être mises en œuvre unilatéralement par les États concernés. Si l'asile leur est refusé, ils seront directement reconduits vers leurs pays d'origine avec l'appui de Frontex.

INSTAURER AU NIVEAU EUROPÉEN UNE LISTE DE « PAYS D'ORIGINE SÛRS » ET

UNE LISTE DE « PAYS TIERS SÛRS » AVEC LESQUELS L'UNION EUROPÉENNE POURRA COOPÉRER POUR GÉRER LES FLUX MIGRATOIRES

Les demandes d'asile de ressortissants venant des « pays d'origine sûrs » (comme l'Albanie) seront frappées d'une présomption d'irrecevabilité qui pourra être confirmée par un examen très rapide du dossier. En cas de rejet de leurs demandes, ces demandeurs d'asile seront immédiatement renvoyés vers leurs « pays d'origine sûrs ». La coopération avec des « pays tiers sûrs » permettra de renvoyer les demandeurs d'asile vers ces pays quand ils sont interceptés dans les eaux internationales en Méditerranée. Ces pays seront alors responsables du traitement de leur demande d'asile.

LE CONSEIL EUROPÉEN DOIT FIXER À LA COMMISSION DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE RÉDUCTION DES FRANCHISSEMENTS IRRÉGULIERS DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UNION ET D'AUGMENTATION DES TAUX D'ÉLOIGNEMENT ET ÉTABLIR UN VÉRITABLE SCHENGEN GROUPE AU NIVEAU EUROPÉEN (À L'IMAGE DE L'EUROGROUPE)

La lutte contre l'immigration illégale souffre aujourd'hui d'un manque de pilotage politique. Le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement doit être davantage impliqué sur ce sujet fondamental. Il lui reviendra de fixer de manière annuelle et pluriannuelle des objectifs chiffrés et une trajectoire pour faire baisser les franchissements irréguliers aux frontières extérieures de l'Union européenne et augmenter le nombre des éloignements.

INSTAURER UN « CHOC DE CONDITIONNALITÉ » DANS LES RELATIONS DIPLOMATIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC LES PAYS TIERS. AUCUNE COOPÉRATION NE POURRA EXISTER SANS UN ACCORD COMPLET DANS LE DOMAINE MIGRATOIRE ET LA REPRISSE DES CLANDESTINS PAR LES PAYS D'ORIGINE

Les pays tiers à l'Union européenne doivent accepter de reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière en Europe. Nous devons utiliser l'ensemble des instruments régaliens (comme les visas), économiques (accès au marché intérieur) et financiers (Aide publique au développement) pour contraindre, par des mesures de suspension de ces facilités, les pays qui ne coopèrent pas avec l'Union européenne dans le domaine migratoire. La règle doit être simple : aucune aide au développement et aucun visa pour les pays qui ne signent pas ou n'appliquent pas d'accord de réadmission.

INSTAURER DES SANCTIONS FINANCIÈRES À L'ENCONTRE DES PAYS NON COOPÉRATIFS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE OU EN MATIÈRE DE RÉADMISSION

Il faut mettre en place un dispositif de gel des avoirs et des biens situés en Europe appartenant à des Etats ou à des dirigeants d'Etats non coopératifs en matière de lutte contre l'immigration illégale et de réadmission des clandestins, ainsi qu'aux personnes soupçonnées de contribuer au trafic de migrants. Il faut également suspendre les transferts de fonds de l'Union européenne vers les pays non coopératifs.



METTRE EN PLACE UNE « CLAUSE DE SAUVEGARDE » POUR PERMETTRE AUX ÉTATS MEMBRES DE RÉTABLIR DES CONTRÔLES AUX FRONTIÈRES INTÉRIEURES DE L'UNION EN CAS D'URGENCE, SANS L'ACCORD DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Même si la reprise des contrôles aux frontières intérieures de l'Union européenne, qui devait être une exception, est devenue une situation pérenne depuis 2015 et les attentats de Paris, il faut que les États membres puissent rétablir les contrôles à leurs frontières intérieures en cas de besoin sans l'accord préalable de la Commission européenne. Ils doivent aussi pouvoir prononcer des refus d'admission sur leur territoire d'étrangers en situation irrégulière venant d'autres États membres et les renvoyer directement comme ils peuvent le faire aux frontières extérieures de l'Union européenne. L'Union européenne doit aussi financer des campagnes de communication sur les réseaux sociaux et dans les pays de transit et d'origine pour dissuader la migration économique et la dangereuse traversée de la mer Méditerranée. En moins d'une décennie, près de 28 000 personnes migrantes ont perdu la vie en traversant la mer Méditerranée. C'est inacceptable.

CONDITIONNER LE VERSEMENT DES PRESTATIONS SOCIALES NON CONTRIBUTIVES À 3 ANS DE RÉSIDENCE RÉGULIÈRE DANS TOUTE L'UNION EUROPÉENNE ET PERMETTRE AUX ÉTATS MEMBRES DE RÉGULER COMME ILS LE SOUHAITENT LE REGROUPEMENT FAMILIAL

Le modèle social européen doit perdre en attractivité. Nous proposons que le versement des prestations sociales

non contributives aux étrangers soit conditionné à 3 ans de résidence régulière dans tous les pays de l'Union européenne.

Il faut parallèlement supprimer toutes les règles dérogatoires accordées en faveur de certains ressortissants pour l'accès à certaines prestations : par exemple, pour le RSA et l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, ex-minimum vieillesse) qui, en France, sont accordées sans aucune condition de durée de résidence régulière en vertu d'accords bilatéraux passés avec certains pays comme l'Algérie ou le Gabon. Il faut enfin réformer la directive de 2003 sur le regroupement familial pour permettre aux États membres d'en durcir partout les conditions.

CRÉER UNE FORCE DE POLICE EUROPÉENNE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Le nombre de passages aux urgences en lien avec la cocaïne a triplé en une décennie. Sa consommation se banalise et touche tous les milieux sociaux. Le trafic de grandes quantités de cocaïne par l'intermédiaire des principaux ports d'Europe, dans des conteneurs maritimes, explique la diffusion massive et inquiétante de cette drogue en Europe, y compris dans les zones rurales. Comme il existe avec Frontex un corps de garde-côtes et de garde-frontières européens, il est nécessaire de créer une véritable force de police européenne contre le trafic de drogues et les narco-trafiquants. Le trafic de drogue doit constituer une des premières priorités d'Europol dont les effectifs doivent être doublés de 1 400 à 3 000 par redéploiements. L'Europe doit également prendre des sanctions au niveau européen contre les pays producteurs de drogues qui ne coopèrent pas. Il faut enfin impliquer les compagnies maritimes pour qu'elles se mobilisent plus dans la lutte contre les trafics de produits en tous genres, dont les stupéfiants.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

Seule une action forte et simultanée au niveau français et au niveau européen permettra de reprendre le contrôle de nos frontières et de choisir librement qui a le droit de résider sur notre territoire. Les Républicains proposent depuis un an une réforme constitutionnelle pour mettre en place des quotas migratoires annuels votés par le Parlement (y compris pour le regroupement familial), expulser systématiquement les étrangers qui présentent un danger pour l'ordre public du territoire français et traiter les demandes d'asile dans des centres fermés comme cela se pratique déjà dans plusieurs pays de l'Union européenne. Emmanuel Macron et son gouvernement ont rejeté cette proposition de réforme constitutionnelle avec mépris en décembre 2023.

Nous avons également fait voter au Parlement de nombreux amendements à la loi immigration en décembre 2023 pour en faire une loi de fermeté (durcissement des conditions pour bénéficier du regroupement familial, rétablissement du délit de séjour irrégulier sur notre territoire, conditionnement de l'aide au développement à la coopération des Etats bénéficiaires en matière migratoire, débat annuel au Parlement sur les questions migratoires et possibilité pour les parlementaires de fixer des quotas migratoires annuels, durcissement des conditions du bénéfice du droit du sol pour l'accès à la nationalité française sur l'ensemble du territoire français – avec la fin de l'automatisme et la nécessité d'une manifestation de la volonté : retour au régime de la loi « Pasqua » de 1993, en vigueur entre 1993 et 1998). Le Gouvernement n'a pas défendu ces dispositions devant le Conseil constitutionnel, qui les a censurées le 25 janvier 2024 pour un motif de procédure.

Enfin, nous avons souhaité rendre la parole aux Français par l'intermédiaire d'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) concernant les conséquences sociales de l'immigration (transformation de l'Aide Médicale d'Etat – AME – en Aide Médicale d'Urgence – AMU ; conditionnalité du versement de plusieurs prestations sociales non contributives – APL, prestations familiales, etc., à une durée minimale de présence régulière sur notre territoire national ; interdiction d'octroyer des tarifs privilégiés dans certains services publics, notamment les transports, aux étrangers en situation irrégulière etc.), mais le Gouvernement s'y est, de nouveau, opposé.

6

**POUR SE
RAPPROCHER DES
CITOYENS, L'EUROPE
DOIT PRIVILÉGIER LES
GRANDS PROJETS ET
METTRE EN ŒUVRE LA
VOLONTÉ EXPRIMÉE
PAR LES INSTITUTIONS
REPRÉSENTATIVES DES
PEUPLES EUROPÉENS.**

6 — POUR SE RAPPROCHER DES CITOYENS, L'EUROPE DOIT PRIVILÉGIER LES GRANDS PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL EUROPÉEN ET METTRE EN ŒUVRE LA VOLONTÉ EXPRIMÉE PAR LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DES PEUPLES EUROPÉENS.

Contrairement à l'illusion macroniste d'une Europe qui doit s'occuper de tout, nous proposons une Europe qui se concentre sur les grands projets d'intérêt européen. L'Europe que nous voulons est aussi une Europe efficace qui ne se mêle pas de tous les sujets, qui respecte les prérogatives de ses États membres et dans laquelle les intérêts de la France sont défendus avec efficacité. Nous respectons les institutions européennes chargées de poursuivre l'intérêt de l'Union (Commission européenne ; Cour de justice de l'Union européenne). Nous savons ce qu'elles ont apporté à la réalisation du projet européen. Mais, avec le temps, ces institutions se sont bureaucratisées et semblent avoir oublié qu'elles sont au service des peuples européens, et non de leur propre agenda.

.....

FAIRE RESPECTER LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ PRÉVUS PAR LES TRAITÉS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET SES ÉTATS MEMBRES

Par des interprétations constructives, la Commission européenne et la Cour de justice de l'Union européenne ne cessent d'étendre les compétences de l'Union européenne au-delà des limites des traités fondateurs. C'est cette extension qui conduit l'Europe à s'occuper de tout, y compris de sujets clairement réservés par les traités aux États membres comme la sauvegarde de l'ordre public, la lutte contre la criminalité, la défense de l'intégrité du territoire ou la préservation de la sécurité nationale. Dans tous ces domaines, l'Europe peut aider. Elle ne doit pas empêcher ou interdire. C'est pourquoi nous demanderons qu'une revue générale des politiques publiques européennes soit entreprise afin que la valeur ajoutée de chaque politique européenne soit évaluée et que les politiques inefficaces soient

abandonnées au profit des États membres ou de coopérations renforcées, qui sont insuffisamment utilisées. Nous voulons également que le Conseil européen puisse revenir sur une jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne qui ne respecte pas les compétences des États membres ou le principe de subsidiarité. De même, nous voulons permettre aux juridictions suprêmes françaises (Conseil constitutionnel, Conseil d'État, Cour de cassation) d'écarter un acte de l'Union européenne ou une jurisprudence de la Cour de justice qui ne respecte pas les limites de compétence attribuées à l'Union par les traités (contrôle de l'ultra vires), à l'instar de l'Allemagne, du Danemark ou de la République tchèque.

POUR UNE EUROPE DES PROJETS ET PAS UNE EUROPE DES NORMES

L'inflation normative est une calamité européenne. La Commission européenne, qui a le monopole de l'initiative législative, doit cesser d'être une machine à produire des normes. Quand les États-Unis

innovent, quand la Chine produit, l'Europe se noie dans un océan de réglementations. En 2023, l'Union européenne a publié 570 actes juridiques de nature législative, plus de dix par semaine, dont certains de plusieurs centaines de pages et totalement incompréhensibles. Pour chaque projet de norme nouvelle, nous proposons que la Commission, qui a le monopole de l'initiative législative, soit tenue de faire une proposition alternative sous formes de mesures concrètes non normatives permettant d'atteindre le même objectif.

AUGMENTER L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ EN INVESTISSANT DANS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE EUROPÉENS POUR TROUVER DES TRAITEMENTS EFFICACES CONTRE LE CANCER, LES MALADIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT, LE DIABÈTE, L'ENDOMÉTRIOSE ET LES MALADIES MENTALES

Le cancer est la deuxième cause de mortalité dans les pays de l'Union européenne après les maladies cardiovasculaires. Chaque année, un cancer est diagnostiqué chez 2,6 millions de personnes et 1,2 million en meurent. Un tiers de la population européenne – soit 179 millions d'individus – est touché par au moins un trouble du cerveau. De même, dans l'Union européenne, plus de 33 millions de personnes vivent avec un diabète, soit un adulte sur dix. Enfin, avec l'augmentation de l'espérance de vie, de nombreux Européens et leurs familles sont touchés par les terribles maladies du vieillissement, dont les maladies d'Alzheimer et de Parkinson. Il s'agit d'un enjeu européen majeur pour lequel une intervention de l'Europe est justifiée.

Nous voulons donc doubler, par redéploiement de dépenses actuellement

inutiles, le budget de l'Union européenne consacré à la recherche et à l'innovation pour la période 2024-2027 tout en fixant l'objectif de 4% du PIB européen consacré à la recherche et à l'innovation (publiques et privées) d'ici à 2030.

CONSTITUER DES STOCKS STRATÉGIQUES EUROPÉENS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET DE VACCINS, DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE RELOCALISATION DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN EUROPE ET ASSURER NOTRE AUTONOMIE STRATÉGIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

La crise sanitaire de la Covid-19 a montré l'état de dépendance de l'Union européenne aux pays tiers. Les pénuries de médicaments au sein de l'Union ont été multipliées par vingt entre 2000 et 2018, pénuries particulièrement marquées pour les médicaments essentiels. 40% des médicaments commercialisés dans l'Union proviennent de pays tiers, 60 à 80% des principes actifs des médicaments pharmaceutiques sont fabriqués en Inde ou en Chine. L'Inde et la Chine produisent 60% du paracétamol, 90% de la pénicilline et 50% de l'ibuprofène dans le monde. Au-delà de la constitution de stocks stratégiques, nous proposons de définir à l'échelle de l'Union une stratégie de lutte contre les risques de pénuries de médicaments et de relocalisation des productions en Europe en créant un fonds européen dédié à la relocalisation des industries pharmaceutiques mais aussi en simplifiant les procédures de mise sur le marché des médicaments pour permettre un accès plus rapide aux soins. L'Europe doit contribuer à assurer notre autonomie stratégique dans le domaine de la santé.

DÉVELOPPER LES GRANDES INFRASTRUCTURES EUROPÉENNES, EN PARTICULIER LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Le transport ferroviaire ne représente qu'une part minimale des émissions de CO2. Il faut donc d'urgence investir dans le développement et la modernisation des infrastructures ferroviaires pour améliorer les connexions à travers l'Europe, en particulier les interconnexions à grande vitesse comme le projet Lyon-Turin. En 2020, le transport routier représentait encore les trois quarts (74,4%) du transport intérieur de marchandises de l'UE alors que le transport ferroviaire en représentait 16,1% (sur la base des tonnes-kilomètres effectuées). L'Europe doit financer un grand programme de développement du transport ferroviaire sur tout le continent (passagers et fret, urbain et interurbain) et faire progresser le Réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'HÔPITAUX EUROPÉENS DE HAUT NIVEAU DANS UN CADRE TRANSFRONTALIER

Le premier hôpital transfrontalier européen de Cerdagne, situé dans les Pyrénées espagnoles, a ouvert ses portes en septembre 2014 et soulage des milliers de Français des Pyrénées-Orientales qui devaient jusque-là rouler jusqu'à 100 kilomètres pour se faire soigner. Nous souhaitons favoriser les pôles transfrontaliers de médecine hospitalière partout en Europe (Hauts-de-France/Belgique ; Grand-Est/Luxembourg et Allemagne ; Auvergne-Rhône-Alpes/Italie ; Occitanie et Nouvelle-Aquitaine/Espagne) de façon à lutter plus efficacement contre les déserts médicaux et mutualiser l'excellence médicale européenne.

ÉTENDRE LE PROGRAMME ERASMUS VERS DE NOUVEAUX PUBLICS POUR FACILITER LA MOBILITÉ DES JEUNES GÉNÉRATIONS ET LA DÉCOUVERTE DE NOS CULTURES NATIONALES ET DE NOTRE CULTURE EUROPÉENNE COMMUNE

Malgré sa grande réussite depuis sa création, le programme Erasmus est encore trop axé sur les jeunes urbains. Nous souhaitons le développer et le démocratiser en permettant aux jeunes qui vivent dans les secteurs ruraux d'en bénéficier pleinement. Par ailleurs, seulement 2% des apprentis bénéficient de ce programme : nous devons donc faire en sorte qu'Erasmus se démocratise davantage. Nous proposons aussi que le programme Erasmus touche des publics plus jeunes. Dans l'enseignement secondaire (collège et lycée), tous les élèves français et européens devraient avoir la possibilité d'effectuer au moins un échange ou un voyage dans l'Union européenne au cours de leur scolarité.

ÉTABLIR À L'ÉCHELLE DE L'UNION EUROPÉENNE UN VÉRITABLE DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR NOS DONNÉES PERSONNELLES POUR REDONNER DE LA MAÎTRISE AUX CITOYENS FACE À LA DOMINATION DES GRANDES ENTREPRISES AMÉRICAINES (GAFAM) ET CHINOISES (TIKTOK)

Le droit de propriété a constitué une source de liberté et d'émancipation dans l'histoire. Il s'agit aujourd'hui de l'adapter au monde numérique dans lequel nous vivons en permettant à chaque individu de choisir ce qu'il souhaite faire de ses données personnelles, nerf de la guerre pour les entreprises du numérique.

Un individu devrait pouvoir choisir de privilégier sa vie privée ou de vendre ses données personnelles à certains ou tous les grands acteurs du numérique. Comme le font les Etats-Unis, nous proposons que l'Union européenne interdise les plateformes et les réseaux sociaux sous le contrôle de gouvernements autoritaires comme TikTok qui est clairement sous le contrôle du gouvernement chinois. Les réseaux sociaux doivent également être interdits aux jeunes avant l'âge de 15 ans dans toute l'Union européenne en créant une majorité numérique.

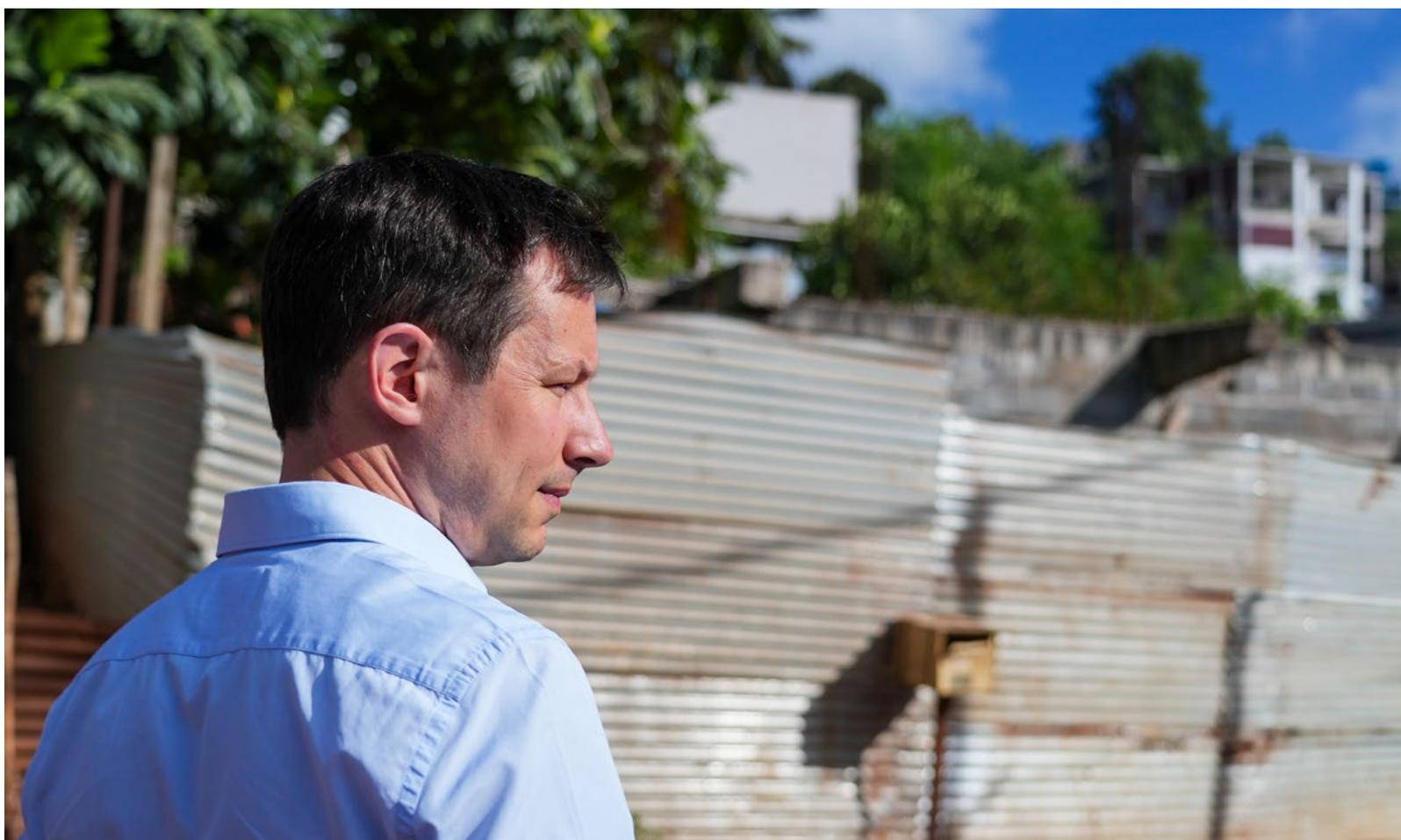
DÉFENDRE LA CIVILISATION EUROPÉENNE CONTRE LES IDÉOLOGIES QUI VEULENT LA DISCRÉDITER ET DÉPOLITISER LA SCIENCE

Nous sommes fiers de nos identités nationales et européenne ainsi que de nos cultures. Nous souhaitons interdire toute

forme de financement par les institutions européennes d'idéologies qui cherchent à discréditer la culture européenne (wokisme, islamisme, etc.), notamment dans le domaine de la communication, de la recherche et de l'enseignement. Nous sommes favorables au financement public de la recherche et de l'enseignement et à la liberté académique. Mais nous souhaitons que l'argent du contribuable européen soit utilisé pour la mission qui lui est confiée : faire de la recherche scientifique (et non militante) et enseigner l'esprit critique aux étudiants sans diffuser des idéologies qui s'opposent aux valeurs de notre civilisation.

FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES OUTRE-MER UNE PRIORITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE

Hors du continent européen, 22 territoires répartis sur l'ensemble du globe font partie de l'Union européenne ou entretiennent





des liens privilégiés avec elle, ce sont les régions ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoires d'outre-mer au sens du droit européen. Leur prospérité doit constituer une priorité pour l'Union européenne au cours des années à venir. Nous nous battons au Parlement européen pour que les fonds structurels européens qui contribuent au développement des Outre-mer soient maintenus et pour que les procédures pour les obtenir soient allégées. Nous souhaitons également que les Outre-mer bénéficient au maximum des grands programmes européens comme le programme Erasmus, le Corps européen de solidarité ou le programme de recherche Horizon Europe. Nous voulons que des détachements de Frontex soient mobilisés dans ces territoires, en particulier à Mayotte et en Guyane, pour aider à lutter plus efficacement contre l'immigration illégale.

ET AU NIVEAU FRANÇAIS ?

Avec Emmanuel Macron, l'influence de la France dans les institutions européennes s'est considérablement réduite. Paradoxalement, le Brexit n'a pas diminué l'usage de l'anglais au sein des institutions européennes. Enfin, les effectifs de la Commission européenne ne comptent que 10% de Français, ce qui est inférieur à notre poids dans la population de l'Union européenne ou ses ressources, et le nombre de Français à des postes à haute responsabilité décline. Nous proposons que la France déploie une stratégie d'influence globale dans toutes les institutions européennes, comme le fait efficacement l'Allemagne. Nous souhaitons qu'un maximum de Français y travaillent. Nous voulons réaffirmer que la Constitution est la norme juridique suprême en France au-dessus du droit de l'Union européenne, comme l'a fait l'Allemagne. Nous proposons également que les pouvoirs des parlements nationaux soient renforcés pour contrôler

l'action de la Commission européenne : un tiers des parlements nationaux des États membres devraient pouvoir bloquer une initiative législative de la Commission européenne qui ne respecte pas le champ des compétences de l'Union européenne. Enfin, nous défendons l'usage de la langue française dans les institutions européennes. Les sites des institutions européennes doivent être systématiquement traduits en français et dans un maximum de langues européennes. Nous nous opposerons à toute tentative de transfert du Parlement européen de Strasbourg à Bruxelles.

HUIT VICTOIRES DE LA DROITE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Voter pour la liste Les Républicains menée par François-Xavier Bellamy, c'est voter pour une équipe compétente, engagée, qui maîtrise les processus décisionnels européens et qui, par sa présence continue au Parlement européen au cours de la mandature précédente, a engrangé de nombreux succès.

.....

1) POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS : UNE MEILLEURE MAÎTRISE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

- ▶ Nous avons obtenu que le prix de l'électricité ne soit plus lié à celui du gaz. Notre pays retrouve ainsi l'atout de son énergie nucléaire grâce auquel les prix de l'électricité sont plus faibles, malgré le choix du gouvernement d'augmenter les taxes sur l'électricité.

2) UNE PROTECTION PLUS EFFICACE DE NOS FRONTIÈRES CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

- ▶ Nous avons obtenu l'augmentation du budget de Frontex pour mieux contrôler les frontières extérieures de l'Union.
- ▶ Nous avons obtenu le début du financement de barrières physiques aux frontières de l'Europe, une mesure cruciale pour réduire les flux migratoires irréguliers.
- ▶ Nous avons obtenu que la Commission européenne renonce à une répartition obligatoire des demandeurs d'asile entre les États membres de l'Union européenne et défendu une solidarité européenne fondée sur un soutien financier ou logistique aux États de première ligne.

3) UN SOUTIEN SANS FAILLE À NOS AGRICULTEURS

- ▶ Nous avons obtenu la garantie du maintien des fonds européens de la Politique agricole commune (PAC) pour nos agriculteurs.
- ▶ Nous avons empêché le gel de 10% des surfaces agricoles que souhaitaient imposer à nos agriculteurs les macronistes, les écologistes et les socialistes.

4) UN COMBAT POUR NOTRE FILIÈRE NUCLÉAIRE

- ▶ Nous avons obtenu que la filière nucléaire bénéficie du plan de relance européen.
- ▶ Nous avons toujours défendu notre filière nucléaire au niveau européen qui permet aux ménages et aux entreprises d'avoir accès à une énergie bon marché, pilotable et décarbonée. Grâce à l'énergie nucléaire, nous préservons notre souveraineté et notre indépendance.

5) ENVIRONNEMENT : UNE LUTTE CONTRE LES POLLUEURS EXTRA-EUROPÉENS

- ▶ Nous avons fait adopter la barrière écologique aux frontières de l'Union européenne pour taxer les importations en provenance des pays les plus pollués comme la Chine. Cette barrière protège l'environnement et protège aussi nos producteurs d'une concurrence déloyale.
- ▶ Nous nous sommes opposés aux incohérences du Pacte vert européen et avons refusé des accords de libre-échange défavorables à nos producteurs comme celui avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) ou avec la Nouvelle-Zélande.

6) RENFORCEMENT DE NOTRE INDUSTRIE DE DÉFENSE

- ▶ Pour soutenir nos forces armées, nous avons créé le premier fonds européen de défense : il finance les coopérations industrielles qui garantiront l'indépendance et la sécurité de la France et de l'Europe.

7) REFUS DU « QUOI QU'IL EN COÛTE » ET DE TOUT IMPÔT EUROPÉEN

- ▶ Nous nous sommes opposés à ce que la Commission européenne puisse créer de nouveaux impôts dans notre pays sans même obtenir l'accord du Parlement français alors que les macronistes ont voté en faveur de nouveaux impôts européens.
- ▶ Nous avons dénoncé le fait que le plan de relance européen, qui a créé 750 milliards d'euros de dettes, ne soit pas financé, ce qui conduira à un alourdissement des prélèvements sur les ménages français et sur nos entreprises.

8) LUTTE CONTRE L'ISLAMISME : NON À LA PROMOTION DU VOILE AVEC DES FONDS EUROPÉENS

- ▶ Nous avons fait adopter une disposition interdisant à la Commission européenne de financer la promotion du voile islamique.

CRÉDITS PHOTOS

LES RÉPUBLICAINS / PIXABAY / ENVATO

MAITRISER NOTRE DESTIN

Les **IR**
Républicains
Les **CENTRISTES**
le nouveau centre